

# SAHARA INFO

Bulletin  
de l'Association  
des  
Amis  
de la République  
Arabe  
Sahraouie  
Démocratique

Septembre-Décembre 1996

Numéro 97 - 15 F.

## *Au revoir les enfants à l'année prochaine*

### Sommaire

La Seine-Maritime	p. 4
Dossier Europe - Maroc	p.7
Nomad' 96	p. 16
Solidarité en France et en Europe	p. 18
Oubliez cela	p. 22



Confreville-Lorcher

# nouvelles du SAHARA

**5/02/96** Visite du ministre sud-africain des affaires étrangères au Maghreb

Lors d'une conférence de presse, M. Nzo, en visite en Algérie depuis le 2/02, a indiqué qu'il avait abordé avec le président Zeroual le problème du Sahara Occidental, par lequel l'Afrique du Sud se "sent concernée". Par la suite, le ministre sud-africain s'est rendu en visite officielle de deux jours dans les territoires libérés de la RASD et dans les camps de réfugiés sahraouis. Le roi Hassan II a reçu le 7/02 au palais royal de Rabat M. Nzo, en visite officielle de deux jours au Maroc. Jeune Afrique dévoile la visite secrète qu'aurait effectué le 6 février à Tunis M. Nzo, qui se serait entretenu avec son homologue tunisien de questions bilatérales mais aussi, et surtout, maghrébines.

**19/02/96** Selon le SIPRI, les pays suivants ont livré des armes au Maroc après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu (sept 1991) : France, Espagne, USA, Danemark, Italie. En tête les USA avec 320 chars.

**24-26/02/96** Troisième congrès national de la femme sahraouie

**26/02/96** Le général de brigade portugais Jose Garcia Leandro a été nommé commandant de la MINURSO.

**27/02/96** 20ème anniversaire de la proclamation de la RASD

**7/03/96** Dans une lettre au Président en exercice du Conseil de Sécurité, M. A. Boukhari, représentant du Front Polisario aux Nations-Unies, constate que la Minurso n'a pas accompli, en raison du refus catégorique du Maroc, les deux tâches suivantes, prévues dans le dernier rapport du Secrétaire général : paragraphe 27 : présentation d'un programme d'identification des requérants membres des sous-fractions représentées dans le recensement de 1974 ; paragraphe 16 : communication aux deux parties d'une liste des requérants identifiés jusqu'à présent comme votants, ainsi qu'une liste des requérants encore à identifier. La non-application de ces deux mesures est la cause réelle de l'impasse actuelle. (depuis déc. 1995 aucun requérant n'a été identifié).

**12/03/96** Violation du cessez-le-feu. Deux avions de guerre marocains ont survolé la région de Bir Lehlou (zone sous contrôle du Polisario).

**19/03/96** Relations diplomatiques entre l'Afrique du Sud et la République sahraouie. L'Afrique du Sud établira bientôt des relations diplomatiques avec la République sahraouie, a annoncé au Cap le président de la commission des affaires étrangères du Parlement.

**20/03/96** Déclarations de Robert Pelletreau, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires du Proche-Orient et du Maghreb, en visite en Algérie et au Maroc. Selon Robert Pelletreau, les USA soutiennent le référendum d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental et sont préoccupés par le retard pris par sa mise en place. M. Pelletreau

aurait aussi déclaré que "les USA approuvent les résolutions de l'ONU sur le Sahara Occidental, qui doivent être respectées par les parties, le Maroc et le Front Polisario". Cependant, a-t-il ajouté, "la communauté internationale ne devrait pas continuer de soutenir une opération de l'ONU qui ne mène nulle part (...) Washington désire voir les deux parties au conflit surmonter tous les obstacles à l'enregistrement des votants". L'ambassade américaine à Rabat a démenti l'information selon laquelle la visite de Pelletreau était en rapport avec des négociations secrètes entre le Maroc et le Front Polisario.

**20/03/96** Selon Al-Hayat, quotidien en langue arabe publié à Londres, le Maroc pourrait envahir l'ensemble du Sahara Occidental si les Nations-Unies décidaient de se retirer de ce territoire, ce qui expliquerait les mouvements de troupes signalés ces derniers temps le long de la frontière algéro-marocaine. Le Maroc aurait déployé 30 000 hommes et l'Algérie rappelé 70 000 réservistes.

**21/03/96** Boutros-Ghali rencontre Jacque Chirac à Paris. Il lui fait part des difficultés de l'ONU au Sahara occidental et déclare, à l'issue de l'entretien : "Nous espérons trouver une solution en faveur d'un référendum au Sahara Occidental". Fadel Ismail, réagissant aux propos du Secrétaire général, rend le Maroc responsable, par son "attitude de blocage", des "difficultés" rencontrées par l'ONU. Il souligne que "les Sahraouis sont déçus" par "l'insuffisante pression internationale" exercée sur Rabat. L'attitude marocaine "n'est pas de nature à consolider la paix dans la région", a-t-il encore estimé. (El Watan, Alger, 23/03/96).

**25/03/96** Lors de la réunion conjointe ACP - UE (Accords de Lomé des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec l'Union Européenne), cette assemblée a demandé que le Maroc respecte effectivement les résolutions de l'ONU et le cessez-le-feu et qu'il cesse de freiner les préparatifs du référendum. Elle invite le Maroc à engager des discussions avec le Front Polisario et demande à l'Union européenne de tenir compte des intérêts du peuple sahraoui dans tous les accords passés avec le Maroc.

**28/03/96** Shell vient de créer un "joint venture" avec une compagnie pétrolière russe, Evikhom, afin de mettre en valeur des gisements au Sahara Occidental (Guardian, London).

**29/03/96** La Minurso se prépare à réduire ses activités. La porte-parole déclare à Reuter que 35 membres de la commission d'identification vont quitter El Ayoun le 30 mars, ce qui ramène à 55 personnes l'équipe chargée de l'identification dans les 4 centres maintenus en fonction sur les 8 existants.

**13-14/03/96**, Grève à Bou Craa  
la Confédération démocratique du travail, syndicat marocain, déclençait une grève des mineurs de phosphates, afin d'exiger une amélioration des salaires et des conditions de travail.

L'Union Générale des Travailleurs de Saguia el Hamra et Rio de Oro (U.G.T.SARIO), dans un communiqué du 30.03.96, lance un appel pressant à toutes les forces syndicales et à la communauté internationale pour se solidariser avec les travailleurs sahraouis de FOS-BOU CRAA, en grève pour "l'amélioration de leurs conditions de travail et une vie libre et digne".

A Bou Craa, les mineurs poursuivent la grève (Al Ittihad Al-Ishtiraki du 6.04), et selon un communiqué de l'Union générale des travailleurs sahraouis, ont occupé avec leurs familles le siège de la société FOS-BOU CRAA à El Ayoun. Selon les informations en notre possession, il semblerait que seuls les 200 mineurs sahraouis poursuivraient la grève (les mines de Bou Craa occupent 2 à 3000 ouvriers).

**24/04/96** A l'issue de la réunion à Nouakchott de la 11ème session de la Commission bilatérale algéro-mauritanienne, les deux parties ont estimé que l'Union du Maghreb Arabe constituait une option stratégique et un instrument de développement et de stabilité pour la région. En ce qui concerne le problème du Sahara occidental, elles ont insisté sur la nécessité de mettre en oeuvre les résolutions de l'ONU, afin de trouver une solution juste et pacifique au problème, à travers un référendum libre garantissant sécurité et stabilité dans la région.

**2/05/96** Dans une interview à France 2, Hassan II déclare qu'il n'y a plus, actuellement, de prisonniers politiques au Maroc. Les personnes libérées en 1994 n'étaient "pas politiques", selon lui, car "ils étaient contre le retour à notre patrie de notre Alsace-Lorraine, qui est le Sahara".

**6-7/05/96** Visite de Hassan II en France

**8/05/96** Le CICR prêt à superviser le rapatriement des prisonniers de guerre

Le CICR se tient à la disposition des responsables marocains et du Front Polisario "pour superviser le rapatriement, de tous les prisonniers du conflit", indique un communiqué. Estimant à 1900 le nombre de Marocains détenus par le Front Polisario, le CICR indique que cinq délégués ont visité fin avril 450 prisonniers marocains dans cette région. Cette visite est la première d'une série de trois prévues en 1996.

**8/05/96** Rapport Boutros-Ghali (S/1996/343)

Le Secrétaire général de l'ONU recommande la suspension du processus d'identification au Sahara occidental. "60 000 personnes ont été identifiées, mais il y a encore 156 924 demandes à traiter". Le processus d'identification doit être "suspendu jusqu'à ce que les protagonistes fournissent des preuves convaincantes qu'ils sont résolus à reprendre et achever ce processus sans y opposer de nouveaux obstacles". M. Boutros-Ghali ajoute que ni le Maroc ni le Front Polisario n'ont démontré leur volonté de sauver le processus de référendum. Soulignant que le maintien du cessez-le-feu avait été "l'un des grands succès" de l'opération, il a souhaité la prolongation de six mois du mandat de la Minurso, tout en demandant que ses effectifs militaires soient réduits de 288 à 230 observateurs. Affirmant que les Nations-Unies ne peuvent abandonner leur responsabilité de rechercher un règlement politique, M. Boutros-Ghali a indiqué qu'il entendait maintenir un bureau politique à Laayoune, ainsi qu'un bureau de liaison à Tindouf. Il a aussi chargé M. Erik Jensen de continuer à rechercher les mesures de confiance qui pourraient permettre la reprise des contacts entre tous les intéressés.

**12/05/96** Mémorandum du Front Polisario sur le rapport Boutros-Ghali

Selon le Front, pour éviter une conflagration, une action résolue de l'ONU doit prendre en compte 4 points : la réaffirmation de la nature du problème de décolonisation, la transparence dans l'identification des votants, l'urgence de négociations directes et la volonté de ne pas léser les droits du peuple sahraoui par des décisions unilatérales.

**15/05/96** Dans une lettre au président du Conseil de Sécurité, M. Abdelaziz considère que le dernier rapport du Secrétaire général "gèle tout effort sérieux en vue d'une solution politique". Il estime qu' "en réduisant les activités des Nations-Unies à une simple opération d'observation, le rapport viole l'esprit dont est investie la mission, ce qui constitue une modification substantielle" de son mandat. Les sahraouis estiment que Boutros-Ghali "tente de satis-

(Suite page 24)

**V**OUS avez, sans doute, appris que les parties sahraouies et marocaines, s'étaient rencontrées, il y a peu, à un niveau très élevé. C'était une demande, répétée maintes fois par les sahraouis.

Naturellement, le contenu du débat n'a pas été révélé, mais le seul fait de la rencontre est déjà positif, car c'est un début de reprise du processus de paix. Encore faut-il que le Maroc soit contraint par le Conseil de Sécurité, par l'opinion publique internationale, et sous leur contrôle, de reconnaître l'existence du peuple sahraoui et de son droit à s'administrer.

Il peut le faire de différentes manières, comme le montrent les accords d'Oslo sur la Palestine, ou le processus d'indépendance de la Namibie.

Mais, quoiqu'il en soit, la situation actuelle d'occupation pure et simple du Sahara Occidental ne peut se perpétuer. Les mouvements, dignes et courageux, des jeunes sahraouis, démontrent leur détermination dont le roi devra tenir compte.

Dans notre pays, la Plate-forme Solidarité a permis de très nombreuses avancées. Elle porte encore des fruits nouveaux depuis la venue des enfants sahraouis.

L'Association, qui, avec l'accord du Front Polisario, fédère les forces qui soutiennent la cause sahraouie, a acquis notamment son autorité par son action persévérante, en vue de parvenir à cette Plate-forme, qui constitue le relai le plus performant en France.

Sans se fixer des objectifs irréalisables, nous entendons poursuivre cette voie, la seule qui permette dans l'unité des avancées sérieuses, pour le plus grand profit de nos amis sahraouis.

J'appelle tous ceux qui partagent notre volonté de parvenir à une solution équitable au Sahara Occidental à se joindre à nous, par leurs démarches auprès des autorités politiques, en vue de contraindre le Maroc au réalisme.

F. JACOB

Président-délégué

# Éditorial

Plate-forme  
solidarité  
avec le peuple  
sahraoui

# La solidarité dans un département la Seine-Maritime

## Le mot du président

Accueillir un enfant, quel qu'il soit, c'est toujours un geste d'amour.

Accueillir un Sahraoui, c'était en plus un geste de solidarité pour lui et le peuple qu'il représenté.

Après quelques jours passés avec Ali notre premier petit invité, c'est bien plus et autre chose que nous avons reçu et je l'espère donné.

Les multitudes de détails quotidiens ont vite changé de signification.

Les efforts déployés pour comprendre et se faire comprendre sont une grande leçon pour la vie et un espoir pour que ces jeunes agissent pour leur retour dans leur Pays.

*Pierre et Joëlle TOUTAIN*

**Comité de Jumelage et  
d'échanges internationaux**

**Gonfreville l'Orcher**

**C'**EST un nouvel épisode qui prend fin dans ce très long métrage Peuple Sahraoui. En effet, les enfants qui ont séjourné à Gonfreville l'Orcher sont retournés dans leur camp. Ils retrouveront les difficultés de la vie quotidienne qu'ils partagent avec tout leur peuple. Ces difficultés qu'ils vivent dans l'anonymat international quasi général. Et pourtant des associations, des comités de jumelage, se dévouent pour que l'on parle, que l'on informe, pour que ces hommes, ces femmes, ces enfants, ne deviennent pas un peuple oublié.

L'ONU aujourd'hui incapable de régler une situation conflictuelle, subit les pressions du Roi du Maroc, au risque que les armes crépitent et tuent de nouveau. La communauté internationale, dont la France, reste indifférente à cette situation ; les intérêts économiques prévalent.

C'est dans ce contexte que notre Comité de jumelage a entrepris de recevoir 10 jeunes enfants, dans le cadre de l'action de la Plate-forme Solidarité Sahraoui. Cette expérience, initiée en 1992 par Marcel Le Mignot, est devenue aujourd'hui un moment exceptionnel et incontournable de la vie de notre comité.

Cette action, soutenue ardemment par la municipalité de notre ville, dirigée par Jean-Paul Lecoq, a permis de développer la vie associative dans notre cité, mais aussi de faire apparaître les qualités humaines de bons nombres de Gonfrevillais. Je garde le souvenir de la tristesse sur les visages de ces hommes et de ces femmes, des familles, de la peine dans les yeux et dans les coeurs d'Aurélié, de Betty, d'Emilie, d'Allison,

de Teddy et de tous les autres, lors du départ de nos petits invités.

Une nouvelle fois, les gonfrevillais ont répondu favorablement à cet élan de solidarité et notre grande satisfaction a été de rencontrer dix nouvelles familles. Ensemble, dans la convivialité, avec nos spécificités, comme l'a démontré notre belle soirée d'Au Revoir, à la salle de Gournay où nous étions rassemblés pour dire NON à l'injustice, OUI au droit des Peuples de vivre libres, une bien belle leçon de tolérance, de solidarité et de justice.

## *L'avenir, nous l'abordons avec optimisme*

Nous adopterons d'autres initiatives pour populariser, informer, pour qu'un jour ce peuple sahraoui que nous aimons puisse retrouver sa terre et sa liberté.

Cet épisode qui se termine vient s'ajouter aux autres initiatives telles l'envoi d'un premier camion, notre participation à la caravane nationale par l'envoi de containers, d'un bus, d'un camion à déchets et de nombreux vêtements, matériel scolaire, le tout issus de la solidarité gonfrevillaise.

Que chacun, chacune des familles, des services municipaux : chauffeurs, personnel de la piscine, femmes de service, équipe d'animateurs du centre de loisirs et de Magland, la Municipalité, Monsieur le Maire, bénévoles du Comité et sa commission "accueil", la Plate-forme Solidarité, vous qui avez apporté votre aide, votre soutien et votre présence, soyez ici remerciés.

# Témoignages...

## **Famille Perpignan**

L'idée de prendre un jeune sahraoui nous est venue en discutant avec des amis, eux-mêmes en accueillent depuis 3 années. Nous nous sommes laissés convaincre sans trop d'effort étant sensibles aux contacts humains et l'expérience nous semblait intéressante.

Nous ne connaissons que quelques épisodes de leur existence. Il faut bien reconnaître que les médias et presses en parlent très peu, dans le cas contraire, beaucoup plus d'enfants seraient accueillis en France.

Cette rencontre nous a beaucoup apporté au point de vue humain. Nous vivons dans un monde très individualiste et indifférent. On réalise, en prenant un enfant, que l'amour, la sincérité et la générosité sont des sentiments très profonds, et que cela n'a rien à voir avec ce que nous vivons actuellement.

Cette présence nous a donné beaucoup de joie, mais beaucoup de peine lorsqu'ils sont repartis.

Nous avons vécu une expérience nouvelle et enrichissante.

La petite s'est bien adaptée dans notre milieu familial malgré la barrière du langage et surtout une vie totalement différente de la sienne.

La découverte d'un monde moderne où tout peut être accessible, en comparaison avec leur propre vie est sûrement un gros problème qu'ils ne doivent pas toujours assimiler. Par ailleurs, le contact avec nos propres enfants s'est merveilleusement bien passé.

C'est avec un grand OUI que nous sommes prêts à renouveler cette expérience

***chaque être humain a le droit au bonheur, qu'il soit petit ou grand***

C'est notre façon de les aider dans leur lutte pour la liberté.

L'ambiance a été très chaleureuse au sein du Comité, avec les familles d'accueil, tous rassemblés pour une même cause. La chaleur humaine a pris le dessus sur l'individualisme, l'indifférence, le racisme.

Chacun a le droit de choisir sa destinée, sa liberté, malheureusement la réalité est tout autre, mais demain ... qui sait ...

**Allison, 14 ans**

*Ces petits sahraouis ont un grand côté affectif par rapport aux jeunes de maintenant. Ils sont vraiment gentils.*

*L'année prochaine, comme cette année, je souhaite que nous reprenions un jeune sahraoui à la maison car j'ai trouvé qu'une semaine c'est bien trop court.*

## **Famille Tavares**

Depuis plusieurs années nous voulions accueillir un enfant dans notre foyer. Son pays d'origine nous importait peu et le hasard a voulu que ce soit un jeune sahraoui. L'histoire de ce peuple nous était presque inconnue, et ce n'est qu'après avoir fait notre demande au Comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher que nous nous sommes documentés sur la vie du peuple sahraoui (avec beaucoup de difficultés, n'ayant trouvé aucun ouvrage relatant la vie de ce peuple).

Cette rencontre nous a apporté la satisfaction de donner une petite contribution au bonheur d'un enfant qui n'a pas eu la chance de naître sur une terre de liberté.

L'intégration, dans notre famille,

s'est déroulée parfaitement, les progrès ont été rapides.

Nous sommes tout à fait prêts à renouveler cette expérience bénéfique pour ces enfants et surtout pour nous-mêmes.

L'ambiance du comité fut chaleureuse et amicale, l'organisation sans faille.

Notre sentiment est qu'une simple main tendue vers ces enfants leur permet de garder l'espoir en un avenir meilleur et surtout qu'ils ne sont pas esseulés dans une lutte afin de retrouver leur liberté.

**Aurélié 14 ans**

*L'accueil dans ma famille de M'Barka Alina m'a apporté beaucoup d'émotion. Durant cette semaine, j'ai été heureuse de lui faire découvrir notre vie, de lui offrir quelques cadeaux qu'elle nous rendait par son amitié. J'ai appris beaucoup sur ce peuple dont je n'avais auparavant jamais entendu parler. Maintenant, après cette expérience, j'ai envie de continuer à faire tout ce qui est en mon possible pour aider ces enfants et familles sahraouis.*

## Que va devenir le peuple sahraoui ?

***Comment contribuer, à notre modeste place, à faire respecter le droit des peuples ?***

N'y a-t-il pas tout de suite quelque chose à faire pour alléger les souffrances ? Qui peut faire changer les choses ?

Lorsque Marcel Le Mignot, alors Maire de Gonfreville l'Orcher, a signé la pétition pour soutenir l'action de la RASD en faveur du droit du peuple sahraoui à disposer de son territoire, c'est certainement pour apporter un début de réponse à ces questions.

Sur notre planète, il ne doit pas y avoir de petits peuples. Chaque peuple doit disposer d'une terre, pour y développer sa nation et y fonder, s'il le désire, un Etat autonome.

C'est le combat que mène le Front Polisario depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, il a choisi le terrain politique, celui du droit international. La démonstration quotidienne nous montre malheureusement que se substituent au droit international le pouvoir financier, l'influence économique d'Hassan II et malgré nos interventions auprès des autorités, la situation est bloquée. Pendant ce temps, un peuple est réfugié dans le désert et organise la vie, la survie dans des conditions inhumaines, mais avec une dignité qui mérite le respect.

Il y a donc besoin que la solidarité s'organise toujours plus, des aides matérielles sur place et l'accueil d'étudiants et d'enfants l'été en France sont indispensables et il faudrait accentuer les efforts, être plus nombreux à le faire.

Nous avons choisi à Gonfreville l'Orcher d'accueillir les enfants chaque année dans des familles nouvelles. Ce n'est pas parce que l'accueil était mal fait, au contraire, mais cela permet d'élargir les bases de solidarité. Pourquoi ne pas élargir ces bases au niveau d'autres communes, des départements, d'autres associations ou comités d'entreprises.

Dans le même temps, nous informons et nous sensibilisons toujours plus nos concitoyens sur la situation des sahraouis. Je pense personnellement que seule une intervention massive et pluraliste de l'opinion publique peut aider nos gouvernants à imposer à Hassan II le respect des règles internationales.

Cependant, tout ne dépend pas de l'investissement que nous mettrons les uns et les autres au service de cette juste cause !

**Jean-Paul LECOQ**  
Maire de Gonfreville l'Orcher

## Des enfants Sahraouis au Havre ... Pari réussi !

### Un camion citerne pour les sahraouis Le Havre - Laguerra

Juin 95 : la droite remporte les élections municipales. Dorénavant, la ville du Havre est détenue par le RPR. Que va-t-il advenir de l'accueil des petits sahraouis de Laguerra, s'interroge aussitôt l'association "Un camion citerne pour les Sahraouis".

Les enfants de Laguerra sont de nouveau reçus au Havre au cours de l'été 95. Ils bénéficient, comme les autres années, d'un séjour de vacances à la montagne (Montgenève) ; vacances prises en charge par la municipalité havraise. La nouvelle équipe municipale respecte ainsi les engagements pris par l'ancienne municipalité d'union de la gauche.

Dès la rentrée 95, l'association "Un camion citerne pour les Sahraouis" rencontre Mme Cahierre, 1ère adjointe de la ville du Havre. Là, demi surprise. La nouvelle équipe municipale a d'autres orientations politiques. Il n'est pas question de pérenniser l'accueil des sahraouis. "Un camion citerne pour les Sahraouis" ne peut compter sur un soutien financier ou logistique de la ville du Havre.

Le challenge "Des enfants sahraouis au Havre" est donc lancé. L'association se mobilise. Une commission est mise en place pour élaborer le programme d'accueil des petits de Laguerra et trouver les sources de financement des vacances des enfants sahraouis.

Des initiatives sont prises ; videgreniers, soirée de solidarité. Et, surtout, une opération de parrainage est organisée. L'association fait appel par voie de presse, auprès d'associations, comités d'entreprise à d'éventuels parrains et marraines pour apporter leur contribution financière à cette opération de solidarité envers le peuple sahraoui.

Les résultats sont encourageants. Les havrais se montent généreux. Les villes d'Harfleur, Montivilliers, Maromme apportent leur contribution. L'association dispose de fonds pour offrir des vacances aux enfants. Quand au programme, finies les vacances en colonie à Montgenève, le séjour des enfants

#### UN PARRAINAGE UN ENFANT SAHRAOUI AU HAVRE

Pour se protéger de la guerre, les enfants sahraouis vivent en exil dans des camps de réfugiés situés dans une zone aride du désert de Tindouf en Algérie.

Nous lançons cette **opération-vacances**, afin de permettre à quelques-uns d'entre eux de se ressourcer en quittant cet endroit où la température peut atteindre 50° en été.

OUI... je souhaite vous aider

... 1 journée de vacances : 100 F.

... 1 vêtement : 50 F.

... 1 repas : 30 F.

... Autre .....

Au cours du mois d'août, une soirée sera organisée pendant le séjour des enfants afin que vous puissiez les rencontrer.

repose avant tout sur l'accueil en famille. De même, des contacts sont pris pour trouver des activités à proposer aux enfants. Plusieurs structures offrent leurs services.

Le programme est enfin bouclé.

Dès leur arrivée le 31 juillet 1996, les enfants sahraouis de Laguerra sont accueillis au Théâtre des Imaginaires pour passer quelques jours. Là, ils y découvrent les joies de l'expression théâtrale et offrent, en fin de stage, un spectacle où se mêle théâtre, marionnettes, chants et danses. Ensuite, les enfants passent deux semaines en centre de loisirs de l'association "Sans détour" et une semaine au centre de loisirs des Deux-Rives de la ville d'Harfleur. Les vacances des enfants se terminent par un apprentissage des techniques du cirque avec l'école du cirque du Havre. Le séjour est entrecoupé de soirées, sorties avec les familles d'accueil ; sorties les plus diverses : sorties en mer, zoo et aquarium ...

"Un camion citerne pour les Sahraouis" est heureux de maintenir ainsi les relations avec Laguerra. Pari réussi !

Ce mois de vacances fut rendu possible grâce à la détermination des militants de l'association, aux nombreux partenaires ( villes d'Harfleur, Montivilliers, Maromme, Gonfreville l'Orcher, Association Sans Détour, Ecole du Cirque, Théâtre des Imaginaires), ainsi qu'aux nombreux parrains et marraines.

Les vacances terminées, "Un camion citerne pour les Sahraouis" réfléchit déjà à celles de 97.

## Séjour à Harfleur Des Sahraouis aux Deux-Rives

Accueillis début juillet au Havre par l'association "Un Camion citerne pour les Sahraouis", la dizaine d'enfants venus du camp de Laguerra, reste une semaine au centre de loisirs des Deux-Rives à Harfleur, pour pratiquer diverses activités manuelles.

Lundi matin, la présidente de l'association, Jeannette Rougeventre, bien qu'elle déplore "l'absence d'aide de la ville du Havre depuis le changement de municipalité", espère pouvoir continuer à aider au maximum ces petits sahraouis. "Ces enfants repartiront enrichis des expériences qu'ils ont vécues ici" dit-elle.

Au programme de leur semaine aux Deux-Rives, la directrice Magalie Ouf, son adjoint Yvan Carconac et les animateurs du centre, ont prévu la construction de cerfs-volants et de marionnettes à base d'objets de récupération, de "bocaux du désert" et de "têtes à gazon", et, pour finir en beauté, vendredi, si le temps le permet, des jeux type Intervilles.

Les objectifs de l'association sont nombreux. Outre le fait de rendre heureux ces jeunes enfants en leur faisant oublier pour quelques temps leurs conditions de précarité dans leurs camps, outre le fait de faire parler de la cause des sahraouis, Mme Rougeventre profite de cet accueil pour améliorer les échanges et la formation des étudiants venant du Sahara. L'ambition d'augmenter aussi le nombre d'enfants reçus par la France subsiste toujours. "L'année prochaine il faudra en recevoir 1 000 et non 100" lance-t-elle.

La municipalité d'Harfleur, dont l'aide est précieuse pour l'association - qui ne fonctionne cette année qu'avec des collectes et grâce à la solidarité - était représentée par François Guégan, chargé de la Jeunesse, et le premier adjoint, Gérard Mouquet. Ils attendaient les petits sahraouis au centre des Deux-Rives pour leur souhaiter la bienvenue.

HAVRE LIBRE  
16 août 1996

# Europe - Maroc

## accord euro-méditerranéen avec le Maroc - 6 juin 1996

*C'est finalement par 263 voix contre 64 et 8 abstentions que le Parlement Européen a donné son avis conforme à l'accord d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part. Cette adoption ne se fit pas sans mal !*

*Pourtant, ne fallait-il pas refuser cet accord en excipant du non respect des droits de l'homme et de la situation au Sahara occidental, et ainsi ne pas accorder au Maroc une quelconque approbation résignée ?*

### *Les positions en présence*

**S**ELON Monsieur Michel Rocard (PSE. France) "*cet accord avec le Maroc est l'occasion de calibrer nos espérances à la mesure de la dure réalité*".

Pour les uns, on ne peut accepter le manque de liberté et l'oppression et l'on ne peut autoriser que des considérations commerciales prévalent sur la démocratie et le respect des droits de l'homme. Lorsque l'on passe un accord, il doit servir au développement économique, social et politique du pays, c'est-à-dire également respecter de façon stricte les droits de l'homme.

Pour les autres, il n'est pas question de nier que le comportement policier, les conditions d'incarcération sont inacceptables et que les libertés fondamentales sont chichement accordées, mais il faut aider les Marocains à faire en sorte que cela ne soit plus. L'on doit soutenir ceux qui ont fait le choix de la stabilité et de l'ouverture de la marche vers la démocratie.

D'autre part, des garde-fous existent. En effet, cet accord a non seulement pour but d'instaurer un véritable partena-

riat économique, mais également un dialogue politique dans lequel la démocratie et les droits de l'homme tiennent une place essentielle et prévoit une clause de suspension en cas de violation de ces droits.

Selon le commissaire, Monsieur Manuel MARIN, la situation n'est pas parfaite et les autorités marocaines le reconnaissent, mais elle s'est améliorée. L'on constate depuis 1991 de nombreux signes d'ouverture politique et une amélioration du respect des droits de l'homme (législation sur la détention et sur la liberté de la presse, annonce de mesures visant à réformer la Constitution sur l'élection au suffrage direct de 333 membres du Parlement marocain, création d'une nouvelle Chambre des représentants au niveau régional).

Pour la Commission et le Parlement, il faut choisir le dialogue afin d'encourager les transformations.

#### **TRIBUNE POUR L'EUROPE**

*Informations du Parlement Européen*

*Extraits - Juin 1996*

Dossier

# *Le point de vue de l'intergroupe "Sahara Occidental" du Parlement Européen*

***"Le vote du Parlement européen ne doit pas cautionner la politique de Hassan II"***  
selon le Président de l'intergroupe 'Sahara occidental'

Les députés européens de l'intergroupe parlementaire 'Sahara occidental' s'inquiètent des conséquences du vote prévu le jeudi 6 juin sur le rapport de la commission parlementaire des affaires étrangères concernant l'accord euro-méditerranéen entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc. Ce rapport souligne l'importance de la politique méditerranéenne de l'UE et la nécessité de combattre la montée de l'extrémisme.

Selon le rapporteur, le conflit qui oppose le Maroc et le Sahara occidental ne peut être résolu que par le biais d'une décision arbitrale neutre - la mission des Nations-Unies implantée dans la région depuis 5 ans essaie en vain de mettre sur pied un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, et, toujours selon le rapporteur, la situation générale des Droits de l'Homme n'est pas satisfaisante en royaume alouite.

Les membres de la commission des affaires étrangères ne sont pas unanimes quant à l'adoption du rapport - plusieurs d'entre eux considérant la violation des Droits de l'Homme au Maroc et la situation au Sahara occidental contraires aux nombreuses résolutions du Parlement européen et des Nations-Unies ; par conséquent, estiment-ils, l'accord ne devrait pas être ratifié dans les conditions actuelles.

Les membres du Bureau de l'intergroupe 'Sahara occidental' craignent que cet accord ne cautionne la politique du roi Hassan II, qui continue à ignorer en toute impunité les Droits de l'Homme et Libertés fondamentales tant au Maroc que dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Le député européen Michael McGowan, britannique, président de l'intergroupe, estime que ces deux points, contrairement à l'avis du rapporteur, sont liés. De plus, après la visite récente de Hassan II au Président Chirac à Paris, ainsi que celles du Chancelier allemand Helmut Kohl et le Premier ministre espagnol José Maria Aznar à Rabat, Michael McGowan craint que l'on oublie que, malgré les honneurs médiatiques, le gouvernement marocain continue à violer les Droits de l'Homme dans son propre pays et qu'il a perpétré une action de sabotage du référendum d'indépendance du peuple sahraoui, en violation manifeste des résolutions du Conseil de Sécurité.

*Communiqué de presse  
Bruxelles, le 4 juin 1996*

***Mireille Elmalan, député européen,  
intervient sur l'accord UE-MAROC***

Je suis favorable à un renforcement de la coopération avec tous les pays méditerranéens. Les accords euroméditerranéens peuvent y contribuer, mais encore faut-il qu'ils se traduisent par une véritable coopération fondée sur les avantages mutuels et dégagée de toute volonté de domination. Il faut donc en examiner le contenu. Force est de constater qu'ils obéissent par trop à la logique ultra libérale de mise en concurrence des économies et des peuples fondée sur le libre échange et la libre circulation des capitaux.

Cet examen ne peut se limiter aux aspects financiers et commerciaux en laissant de côté la question de la démocratie et des droits de l'homme. Certes, dans ce domaine, des résultats significatifs ont été obtenus au Maroc, grâce à la mobilisation internationale à laquelle notre Assemblée a fortement contribué : des prisonniers ont été libérés, des "disparus" sont sortis de leur prison clandestine. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que les droits de l'homme soient vraiment respectés. Des opposants politiques sont toujours emprisonnés ; Abraham Serfaty n'a pas encore le droit de revenir au pays et des centaines d'habitants sahraouis sont toujours disparus.

La situation au Sahara occidental qui avait été une des raisons principales du rejet par notre Assemblée du protocole financier avec le Maroc en 1992, ne s'est pas vraiment améliorée. Le gouvernement marocain poursuit ses manoeuvres d'obstruction pour empêcher l'application du processus de paix. Il bénéficie malheureusement de la complaisance, pour ne pas dire de la complicité, de certains Etats membres et des Nations-Unies, dont le secrétaire général vient de décider de suspendre le processus d'identification des électeurs.

Avec notre vote sur l'accord avec le Maroc, nous avons la possibilité d'adresser un signal clair au gouvernement marocain, pour qu'il cesse de bafouer les conventions internationales en matière de droits de l'homme, dont il est signataire, et qu'il applique enfin les modalités du processus de paix au Sahara occidental, jusqu'à l'organisation d'un référendum juste et équitable qui permettra au peuple sahraoui d'exprimer ses droits à l'autodétermination.

Il serait, à mon avis, illusoire et inefficace d'approuver cet accord après avoir fait de grandes déclarations sur les droits de l'homme pour se donner bonne conscience. Le seul geste politique clair et conséquent consiste à refuser de donner l'avis conforme, pour ne pas cautionner les agissements du gouvernement marocain.

*Bruxelles, le 5 juin 1996*

## ***Assemblée générale des ONG de développement européennes avril 1996***

Cette assemblée, qui réunissait à Bruxelles plus de 800 délégués, a adopté une résolution sur la question du Sahara occidental. Proposée par la plate-forme nationale espagnole, celle-ci appelle l'Union européenne et ses états membres à promouvoir la préparation d'un référen-

dum libre et régulier au Sahara occidental, afin qu'il ait lieu en 1996 et également la tenue d'une conférence multilatérale sur le Sahara occidental, avec la participation de l'ONU et de l'OUA et dans laquelle l'Espagne, la France et les pays du Maghreb joueraient un rôle important.

# L'accord cadre Union Européenne - Maroc observations

**L'**ANALYSE du rapport de Monsieur OTTO De HABSBURG sur l'accord cadre Union Européenne - MAROC nous conduit à constater que de nombreux éléments qui y sont repris plaident en faveur d'un report de la prise de décision de conclure cet accord.

- dans l'avis de la Commission des Relations économiques extérieures (Rapporteur Me Miranda de Lage) :

"Les relations entre les deux parties (article 3) reposent sur le respect des droits de l'homme et les principes démocratiques qui inspirent la politique intérieure et internationale des parties contractantes et en constituent l'élément essentiel".

Paragraphe 6 (entier dont) : "l'absence de véritable volonté démocratique en vue du règlement définitif du problème du Sahara Occidental .... donnent à craindre que le dit référendum ne sera jamais organisé ... En fait, tout comme aujourd'hui, la véritable pomme de discorde porte sur les gisements de phosphate de Boucra, les plus importants du monde, situés précisément sur le territoire de l'ex-Afrique occidentale espagnole (Sahara Occidental), et de l'abondance extraordinaire des richesses halieutiques des eaux placées sous administration marocaine entrant d'ailleurs dans le champ d'application de l'accord de pêche UE-Maroc.

Ceci nous permet de constater que le Droit International de la Mer, tel que confirmé dans la Convention des Nations-Unies de Montego Bay en 1982, n'est respecté ni par l'Union Européenne, ni par le Maroc, dont voici la résolution III :

"La troisième Conférence des Nations-Unies sur le droit de la mer, compte tenu de la Convention sur le droit de la mer, ayant à l'esprit la Charte des Nations-Unies, en particulier son Article 73,

1) *Déclare que :*

a) *dans le cas d'un territoire dont le peuple n'a pas accédé à la pleine indépendance ou à un autre régime d'autonomie reconnu par les Nations-Unies, ou d'un territoire sous domination coloniale, les dispositions relatives à des droits ou intérêts visés dans la convention sont appliquées au profit du peuple de ce territoire dans le but de promouvoir sa prospérité et son développement ;*

b) *en cas de différend entre États au sujet de la souveraineté sur un territoire auquel s'applique la présente résolution et à*

*propos duquel l'Organisation des N-U a recommandé des moyens de règlement spécifiques, des consultations ont lieu entre les parties à ce différend en ce qui concerne l'exercice des droits visés à la lettre a).*

*Lors de ces consultations, les intérêts du peuple du territoire concerné sont un élément fondamental à prendre en considération. Quelle que soit la forme sous laquelle ces droits sont exercés, il est tenu compte des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations-Unies, sans préjudice de la position de toute partie au différend. Les États concernés font tout leur possible pour conclure des arrangements provisoires de caractère pratique et ne font rien qui puisse compromettre le règlement définitif du différend ou y faire obstacle.*

2) *Prie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies de porter la présente résolution à l'attention de tous les membres de l'Organisation et des autres participants à la Conférence, ainsi que des principaux organes de l'Organisation, en leur demandant de s'y conformer".*

À défaut d'avoir inscrit dans les Accords de pêche UE-Maroc la clause "dans les zones sous juridiction marocaine à savoir au sud jusqu'au parallèle 27°40'" - les parties au traité ont étendu la zone de pêche jusqu'au parallèle 35°48', c'est-à-dire aux eaux territoriales du Sahara Occidental, en infraction flagrante avec la résolution III de la Convention de Montego Bay, ainsi qu'en contradiction avec les recommandations du Parlement Européen en son avis du 5 novembre 1991 (P.E. 153/053 déf.) 5ème considérant bis nouveau, :

"considérant que le territoire du Sahara Occidental fait actuellement l'objet d'un processus d'autodétermination du Peuple sahraoui, que ce processus est régi par le référendum préparé et organisé par l'Organisation des Nations-Unies et que cette région, y compris ses eaux juridictionnelles, n'appartient donc pas au Royaume du Maroc et qu'elle n'entre donc pas dans le champ d'application du présent accord ; ...".

**Cette situation est toujours d'actualité  
au 5 juin 1996 !**

- dans l'avis de la Commission des Affaires sociales et de l'emploi (Rapporteur M. Jorge Salvador Hernandez Mollar) :

1/... "Le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques énoncés à l'article 2, complète cette nouvelle dimension des relations entre les deux parties et constitue un élément essentiel de l'accord".

V (2ème) "insiste sur la nécessité d'un processus de paix équitable dans la région pour l'instauration et la consolidation de conditions de la démocratie et des structures de la société civile, notamment au Maroc".

- dans l'avis de la Commission du développement et de la coopération (Rapporteur M. Luciano Pettinari) :

5./ "Votre rapporteur souhaite cependant souligner la profonde signification politique qu'entraînerait la ratification de semblable accord euro-méditerranéen UE-Maroc pour ce pays, sans que le gouvernement marocain ait pour autant fourni des assurances sur deux points fondamentaux aux yeux du Parlement Européen :

a/ les graves violations des droits de l'homme perpétrées au Maroc.

b/ l'action de sabotage, par le gouvernement marocain, du référendum d'indépendance du Peuple Sahraoui, en violation manifeste des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies".

6./ (quote Amnesty International - avril 1996)... "les autorités marocaines ne manifestent pas l'intention d'enquêter au sujet de ces violations (droits de l'homme au Sahara Occidental) et leur responsabilité n'est pas sanctionnée dans l'impunité totale" ... "il est notoire que les prisons marocaines regorgent de dissidents politiques".

7./ "Il est fort préoccupant pour l'Union Européenne que les autorités gouvernementales boycottent systématiquement l'application des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies demandant l'organisation d'un référendum libre au sujet de l'indépendance du Sahara Occidental. Depuis 1975, date de l'invasion par le Maroc du Sahara Occidental, au prétexte qu'il jouirait de droits territoriaux (inexistants) dans cette région, le Peuple Sahraoui est soumis à la répression et souffre d'une détérioration des conditions matérielles de vie. Le Maroc prétend inscrire sur les listes électorales des personnes sans attaches avec la région, tentant ainsi de reporter sine die l'organisation du référendum. Voilà pourquoi l'Union Européenne doit recourir à tous les instruments dont elle dispose afin d'obtenir de Rabat le respect des dites résolutions de l'ONU, permettant ainsi de mettre fin au boycottage systématique d'un plan politique élaboré par le Secrétaire général des Nations-Unies visant à connaître les intentions du Peuple Sahraoui. Il convient de souligner que dans le passé, le Parlement Européen a précisément rejeté la ratification de protocoles financiers UE-Maroc en raison de la violation par les autorités de Rabat du droit international."

- Dans les conclusions de l'avis de la Commission du développement et de la coopération du Parlement Européen ...

4. "rappelle au gouvernement marocain que la mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies relatives au référendum au Sahara Occidental et à l'opération de la Minurso exigerait, dans la situation actuelle, un signe positif de la volonté politique de la part du Royaume du Maroc, en vue de l'approfondissement des relations politiques, économiques et commerciales avec l'Union Européenne ;

5. prend acte de la proposition de décision du Conseil et de la Commission relative à la conclusion de l'accord euro-méditerranéen UE-Maroc, tout en demandant à la Commission et au Conseil d'obtenir des garanties politiques appropriées en ce qui concerne la volonté réelle des autorités de Rabat de respecter les résolutions de l'ONU relatives au Sahara Occidental et de poursuivre les efforts visant à améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays ;"

**Tous les éléments plaidant pour un refus, en l'état actuel de la situation tant au Maroc qu'au Sahara Occidental, sont contenus dans le rapport de M. Otto von Habsburg !**

*Extraits du rapport A4-0173/96*

*29 mai 1996*

*Parlement Européen*

*rapporteur : M. Otto von Habsburg*

---

## ***Le parlement européen respectera-t-il ses engagements ?***

### **Résolution du Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara Occidental** *résumé*

Le Parlement invite la Commission à veiller au respect des droits de l'homme et à l'évolution démocratique au Maroc et lui demande de présenter au moins une fois par an un rapport au Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme et la mise en place de l'accord. D'autre part, fortement préoccupé par la situation qui perdure au Sahara Occidental, le Parlement a invité l'Union, les Quinze et le Maroc à appuyer un dialogue large et permanent visant à promouvoir le respect des droits de l'homme et les libertés. Il demande au gouvernement marocain et au Front Polisario de tout mettre en oeuvre pour accélérer la solution du problème du Sahara Occidental dans le plein respect des résolutions des Nations-Unies. Il prend acte du souhait du Conseil de sécurité des Nations-Unies que les autorités marocaines et le Front Polisario aient un dialogue direct afin d'éliminer les obstacles existant dans le processus de préparation du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental.

# La nouvelle conjoncture régionale

## La situation au Maroc

**A**FFIRMER encore que l'unanimité marocaine sur la question du Sahara Occidental rend impossible l'option de l'indépendance est un leurre aujourd'hui. C'est une unanimité de façade qui s'explique largement par l'interdiction qui est faite aux citoyens marocains de remettre en cause la marocanité des "provinces sahariennes". En effet, contrevenir à la règle est un crime contre la sécurité de l'Etat. Abraham Serfaty, président de Il Al Aman qui prend parti en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, paie chèrement son audace. Arrêté en 1974 et condamné en 1977 à la prison à perpétuité, il croupit 17 ans dans les geôles chériennes. Sa libération, le 13 septembre 1991, n'en signifie pas pour autant que l'interdiction de douter de la marocanité du Sahara Occidental est levée. Hassan II déclare : **"j'ai toujours dit que les droits de l'homme, ici, s'arrêtaient à la question de la marocanité du Sahara. Toute personne qui prétendait que le Sahara n'était pas marocain ne pouvait bénéficier des droits de l'homme. Son attitude relevait de la félonie, de l'abandon de territoire"**. A Eric Laurent in *"Hassan II, la mémoire d'un roi"*, entretiens avec Eric Laurent, Plon, 1993, p. 293.

L'armée marocaine n'est pour rien dans cette affaire. Par cette guerre, on l'a punie des deux révoltes qu'elle a osées contre le régime. Les prisonniers de guerre marocains interrogés par les observateurs indépendants estiment que le Sahara n'ayant jamais fait partie du Maroc, cette guerre fratricide n'aurait jamais dû avoir lieu. Bien des marocains par ailleurs, renâclent à payer des impôts pour un conflit qui a déjà coûté des milliards de dollars et ruine leur pays

Quant au "consensus" patriotique, bâti depuis 1975 autour de la défense du Sahara Occidental, il a lourdement hypothéqué la vie politique. **"Les partis d'opposition demandent aujourd'hui à le renégocier"**, indique Jacques de Barin In *Le Monde*, 5 mars 1992.

Par ailleurs, jouer aujourd'hui la carte du Maroc, comme rempart à toutes les turbulences qui agitent la rive-sud de la Méditerranée, c'est un peu, semble-t-il, comme avancer avec un bandeau sur les yeux dans un champ de mines

A l'intérieur, la situation économique et sociale se dégrade depuis une dizaine d'années.

Susan George rapporte en 1988 que *"selon les chiffres officiels, seulement un tiers de la population "active" urbaine -soit les hommes âgés de 15 à 64 ans- disposerait d'un emploi. Les deux tiers des chômeurs ont moins de 35 ans"*. (In Susan George, *"Jusqu'au cou"*, édition La Découverte, 1988, p. 119). Selon les estimations les plus optimistes, le nombre de personnes qui vivent dans la misère est passé de 7 à 8,7 millions entre 1980 et 1986" (Ibidem, p. 129).

*"Quand on parle du Maroc, il faut avoir en mémoire, indique Jean-Marie Bressand en 1993, que, selon le rapport 1992 du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), ce pays, c'est : 12 millions d'analphabètes sur 26 millions d'habitants, dont 9 millions environ n'ont pas le minimum vital de 25 <cents> par jour, et dont 60 % des enfants souffrent de malnutrition ; 1 500 000 tuberculeux laissés sans soins ; 500 000 malades mentaux errant dans les rues ; 500 000 diplômés chômeurs ; 300 000 enfants de moins de 10 ans réduits à la mendicité."* (Jean-Marie Bressand in *La Croix* du 26 mai 1993).

Le tableau dans certains cas devient sordide. Le journal marocain *l'Opinion* (23 janvier 1994), citée par *Réalités marocaines* de mars 1994, indique que 365 nouveaux-nés sont ramassés chaque année dans les rues de Casablanca (un par jour) et que de 2 à 5 enfants sont abandonnés chaque jour dans le reste du Maroc.

Le nombre des personnes touchées par la pauvreté a doublé, passant de 7 millions en 1980 à 14 millions aujourd'hui. Selon une étude effectuée par le docteur Saleh Mohamed, expert égyptien auprès de l'UNESCO, **"45% de la population du Maroc est analphabète. Ce pays arrive en deuxième position de l'analphabétisme dans le monde arabe, après le Soudan et avant l'Egypte et le Yémen"**. rapporte en mars 1993 le mensuel *Arabies* n° 75, p. 7.

Avec un taux de croissance négatif, estimé à moins 5%, les perspectives pour demain ne sont pas optimistes. Le monde rural connaît une véritable détresse, la classe ouvrière se voit menacée de nouveaux sacrifices. La grogne gagne du terrain et le pays connaît des grèves à répétitions.

Les dirigeants des trois centrales syndicales marocaines, Noubir Amaoui, Mahjoub Ben Seddik et Abderrazak Afilal,

respectivement secrétaires généraux de la CDT, de l'UMT et de l'UGTM brossent en 1995 le même tableau de la situation économique et sociale. Noubir Amaoui précise que "le chômage touche 5 millions de personnes dont 200 000 diplômés. La pauvreté frappe plus de 14 millions de citoyens. Les prix ont subi une augmentation de 400 % en 1994 et le dialogue social est suspendu depuis le 19 mai 1994". Mahjoub Ben Seddik affirme : "le Maroc est devenu tel qu'il n'a jamais été, pas même durant la période coloniale, le pays des inégalités et des discriminations sociales : 10 % de la population s'approprie près de 40 % du revenu national. Le pouvoir d'achat moyen des travailleurs s'est réduit de plus de 35 % en dix ans. Le SMIG ne représente même plus 30 % des besoins de base d'une famille d'ouvriers". Quand à Abderrazak Afilal, il dénonce les "crises graves qui secouent des secteurs aussi vitaux que ceux du travail, du logement, de la santé, de l'enseignement, du transport"... Des crises imputées à "l'irresponsabilité des responsables" (In "Maroc, le ras le bol", de Bahia Amrani, Jeune Afrique n° 1792 du 11 au 17 mai 1995).

*La Vie Économique* publie de larges extraits d'un rapport confidentiel marocain brossant un tableau catastrophique de l'économie marocaine. Ce Livre blanc est attribué par la presse marocaine à cinq ministres, Driss Basri, Mohamed Kabbaj, Driss Jettou, Hassan Abou Ayoub et Abdelaziz Meziane, respectivement ministres de l'intérieur, des finances, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et des travaux publics. In *Jeune Afrique*, 21-27/09/95

L'approche qui consiste à croire que le Maroc est à l'abri des tempêtes semble dépassée d'autant que l'islamisme gagne du terrain. Les partis traditionnels ne font plus recette auprès des jeunes qui fondent leurs groupuscules islamiques. **"Moins connu, parce que le gouvernement l'a gardé secret, est le récent activisme au Maroc d'islamistes nouvellement organisés et bien armés"**, peut-on lire dans *The Washington Times* du 15 mars 1995. **"Il y a probablement plus d'armes que jamais au Maroc aujourd'hui. Le Maroc pourrait avoir bientôt les mêmes problèmes que l'Algérie"**, y indique un diplomate occidental à Rabat. Lire également *"l'ombre de l'islam sur un royaume à deux vitesses de Roula Khalaf, in Financial Times (Londres), publié dans Courrier International n° 242 du 22 au 26 juin 1995.*

Dans ce contexte la course marocaine aux armements qui continue, hypothèque un peu plus la situation intérieure et rien n'indique qu'en cas de reprise du conflit, le Maroc gagnerait demain une guerre qu'il n'a pas remportée hier en dépit de son équipement militaire sophistiqué.

La situation économique et sociale du Maroc invite à méditer les paroles que l'Américain Stephen Solarz prononce en 1980 en tant que président de la commission-Afrique de la Chambre des Représentants : **"en entretenant le roi dans l'illusion qu'une victoire militaire est possible, nous risquons de prolonger la guerre plutôt que de l'écourter. Et si le Maroc dépense un million de dollars par jour pour une guerre qu'il ne peut gagner, le roi sera d'autant moins apte à résoudre les problèmes au Maroc lui-même"**. In *Tony Hodges, "Sahara Occidental, origines et enjeux d'une guerre du désert", op. cit., p. 483.*

Les questions à se poser aujourd'hui semblent bien les suivantes : en voulant soutenir coûte que coûte Hassan II dans une guerre contre les Sahraouis qu'il n'a pu ni ne pourra gagner, sous prétexte de ne pas mettre en danger la stabilité de son régime, n'a-t-on pas sapé celui-ci ?

En ne tenant pas compte de la détermination des Sahraouis à vivre libres dans leur patrie, en ne prenant pas d'initiative qui amène Rabat à mettre fin à l'actuel statu quo ruineux pour le Maroc et pénalisant pour ses habitants, ne favorise-t-on pas la pire des éventualités ?

**"Le Maroc premier exportateur mondial de haschisch et premier fournisseur du marché européen"**, révèle le quotidien français *Le Monde*, le 3 novembre 1995, à partir d'un rapport de l'Observatoire géopolitique des drogues datant de 1994 et destiné aux services de l'Union européenne. Selon ce rapport dont *Le Monde* a vérifié l'authenticité et dont il possède une copie, **"les revenus des dérivés de cannabis constituent la première source de devises"** du Maroc (2 milliards de francs). La production annuelle destinée à l'exportation est de **"plus de 1 000 tonnes"**.

Doit-on considérer que le Maroc vit d'expédients, comme le suggère l'OGD ? **"Couverte par le "secret défense", une contribution saoudienne d'un montant inconnu permettrait au Maroc depuis plus de dix ans de "boucler ses fins de mois", notamment en ce qui concerne ses dépenses militaires, fort élevées depuis la "marocanisation" du Sahara Occidental. Cette contribution saoudienne étant inconnue, il serait facile d'y intégrer d'éventuels revenus obtenus du trafic de drogue et dont il convient de masquer l'origine"** (in *Observatoire géopolitique des drogues, "État des drogues, drogue des états" - Hachette Pluriel - 1994 - p. 50).*

Si l'on en croit des informations convergentes, la succession de Hassan II, à brève échéance, s'annonce. Cette situation n'a rien de rassurant dans la situation socio-économique marocaine actuelle. Hassan II est malade. Il semblerait qu'il le soit gravement. *"Hassan II gravement malade", titre le quotidien algérien El Watan, le 13 novembre 1995. Son état de santé ayant sérieusement empiré, Hassan II est transféré dans un hôpital en France. Quelques jours plus tôt, le 10 novembre 1995, Hassan II reporte pour raisons de santé sa visite officielle en France. "Hassan II fait ses adieux ?", titre l'Authentique (Algérie), le 26 novembre 1995, qui indique que "selon des sources proches de l'opposition marocaine, le roi Hassan II aurait réuni (le 22 novembre 1995) et pendant seulement 15 mn les représentants des partis d'opposition"*.

Cette nouvelle ouvre la question de la succession et il semble que le Maroc entre dans une période d'incertitudes.

Bonnes feuilles p. 241-245  
extraites de "Sahara Occidental"

La confiance perdue  
L'impartialité de l'ONU à l'épreuve

Martine de Froberville  
Éditions Harmattan

## ***Le Sahara Occidental occupé*** ***Témoignage***

Pour me rendre en Mauritanie comme un grand nombre de touristes ou voyageurs, j'ai choisi un parcours à travers le Sahara Occidental. Lors de l'un de mes derniers voyages, j'avais déjà eu un bref contact avec cette région, mais sans avoir eu le temps d'y séjourner. Cette fois, j'ai pris la résolution de prendre quelques semaines supplémentaires pour visiter cette région qui, souvent, n'est pour les étrangers résumable qu'à la route côtière qui relie le Sud du Maroc à la Mauritanie, en prenant garde de ne pas s'arrêter dans les villes traversées.

A partir de Goulimine, au fur et à mesure que vous descendez, les choses changent, les rapports changent et surtout, les contrôles aux barrages qui d'abord ne sont que de simples contrôles d'identité, se durcissent. A l'entrée d'El Aioun, vous venez de passer la barrière fatidique et systématiquement, vous devez descendre du véhicule pour remplir des formalités. Le ton est de plus en plus suspicieux et insistant.

Guelmin est une ville encore très marocaine. Beaucoup de ses habitants sont des émigrés qui, grâce à l'argent gagné à l'étranger, construisent pour eux et leur famille. A partir de Guelmin on retrouvera cette architecture vite faite, mais il ne faut pas s'y méprendre, toutes ces constructions modernes élevées à la va vite pour imposer l'idée que les autorités marocaines développent cette région, ne résisteront pas très longtemps. Pas adaptées au climat, la plupart sont d'ores et déjà toutes fissurées. C'est la même chose à Tan-Tan, Smara, El Aioun, Boujdour.

Le hasard me conduisit à plusieurs reprises dans ces différentes villes à rencontrer d'anciens prisonniers de Kaalat M'gouna ou d'autres lieux secrets de détention, qui vivent sous la pression permanente des autorités marocaines et sont très perturbés physiquement et psychologiquement. Certains ne trouvent pas de travail et leurs familles subissent toutes sortes de mesures discriminatoires.

Parler avec un étranger, c'est l'interrogatoire à coup sûr, soit à domicile où la police peut débarquer à tout instant, soit au commissariat. La plupart craignent constamment pour leur vie. Enfin, il n'est pas question de réclamer un passeport. D'ailleurs, les allées et venues de toutes les personnes originaires du Sahara Occidental sont sévèrement contrôlées, et sont strictement limitées au territoire marocain : les Sahraouis n'ont pas le droit d'échapper au contrôle du Maroc et donc, il leur est strictement interdit d'aller à l'étranger, ne serait-ce que pour y recevoir des soins médicaux.

Au Sahara chacun vit dans la crainte d'une dénonciation qui pourrait être lourde de conséquences. Cette pression, le touriste la ressent d'autant mieux lorsqu'il sort des sentiers battus et des hôtels qui lui sont réservés car bien cernés, pour d'autres lieux moins luxueux peut-être, mais à l'abris des mouchards.

Au Sahara, contrairement au Maroc, le touriste est source d'ennuis pour les autorités, qui craignent uniquement que celui-ci se doute d'un quelconque dysfonctionnement dans l'organisation sociale, administrative et policière. Celle-ci, par ses questions répétées à chaque contrôle avec parfois une pointe de sévérité, quelquefois de lassitude, ne fait qu'accroître la suspicion de l'étranger qui, s'il veut continuer son chemin, doit feindre d'ignorer le contrôle musclé des flux et faire comprendre qu'il se contente de visiter le sud du Maroc.

Au Sahara, le gouvernement devrait être en mesure d'expliquer pourquoi un marocain du nord et un sahraoui du sud ne sont pas logés à la même enseigne. Pourquoi mener une politique de ségrégation raciale si les sahraouis et les marocains appartiennent au même peuple, comme Rabat entend si bien nous le faire croire ?

V.S.

## ***La situation au Maroc***

***Le numéro du Monde Diplomatique de Septembre 1996 nous propose un article sur le Maroc dont quelques extraits peuvent éclairer ce dossier. Ecrit par un très proche du Palais, il décrit sans complaisance la gravité de la situation au Maroc et plaide avec conviction pour une profonde évolution de la culture politique du pays, qui passe par une avancée significative de la démocratie. Pourrait-elle s'exercer en faveur de tous ?***

" ... Face à l'implacable dynamique du changement, il faut réfléchir aux éléments suivants : la répartition des responsabilités gouvernementales, les impératifs de la situation économique et sociale, le rôle des partis, la place de la monarchie. Une crise de légitimité gouvernementale affecte le Maroc des années 90 ... Faut-il un projet social clairement défini, avec un mandat limité et une transparence insuffisante, les gouvernements ne pouvaient que voir leur discrédit s'accroître ...

Contrairement à l'exigence d'ouverture, l'autorité effective a été monopolisée par un centre unique, le ministre de l'intérieur ... par la multiplication d'agents et de réseaux administratifs dans les régions, "un encadrement sécuritaire" s'est substitué au développement régional.

Ces méthodes, plutôt que de prévenir l'irruption des problèmes sociaux et politiques, les masquent jusqu'à ce que leur gravité déclenche des opérations spectaculaires mais arbitraires.

... Le problème de la corruption au Maroc réclame un changement en profondeur de la culture politique. La loi doit s'appliquer également à tous, sans privilèges dus aux relations personnelles ou à la richesse.

... Les maux terribles de la pauvreté, de l'inégalité et de la corruption déplorés en occident où ils sont perçus comme le terreau de ce qu'on nomme "l'intégrisme islamique" requièrent une politique cohérente et de longue haleine. Si au Maroc les mouvements intégristes n'ont pas encore connu de développement inquiétant, le discours officiel ne peut soutenir de manière crédible "qu'il n'y a pas de problème islamiste.

... Les partis d'opposition

... Tenus selon eux à l'écart du pouvoir par la répression et la manipulation, ils n'en ont pas moins participé au jeu stérile des récompenses et des faveurs. La jeunesse marginalisée et les classes urbaines déshéritées ne sont pas convaincues que les orientations et les pratiques de l'opposition la qualifient pour sortir le pays de la crise.

... Il est évident que la monarchie du 21ème siècle règnera autrement".

*Micham Ben Abdallah El Alaoui*

# La jeunesse sahraouie une nouvelle donne ?

## Les jeunes Sahraouis manifestent au Maroc!

*Vingt ans d'occupation : la jeunesse sahraouie réprimée ou poussée vers le Maroc pour oublier son identité. Une administration marocaine qui emprisonne ou veut séduire à coups de dollars.*

*Et voilà que des milliers de jeunes, qui réclament du travail, mobilisent tout un gouvernement.*

*Les faits : (transmis par "reflets")*

Pour exprimer leur mécontentement, des milliers de jeunes chômeurs sahraouis, hommes et femmes, se sont déplacés par petits groupes du Sahara occidental occupé et du Sud Maroc jusqu'à Rabat. Quand on connaît la surveillance policière dont ils sont l'objet, on ne peut que s'émerveiller devant l'organisation qu'une telle démarche présuppose.

Tout a commencé à Rabat, samedi 3 août 1996. 1600 jeunes sahraouis tentent d'organiser une démarche pacifique vers le centre de la ville. Les forces de police interviennent immédiatement, elles dispersent leurs manifestants. Ils se regroupent dans un stade à l'entrée sud de la ville. Là, assiégés par la police, ils tiennent pendant près d'une semaine, presque sans nourriture. D'autres sahraouis (on parle de 8 000 personnes), dans une "marche sur Rabat", tentaient depuis plusieurs jours de les rejoindre, mais en étaient empêchés par la police, qui multipliait les contrôles et les barrages routiers sur Rabat.

La protestation semble s'être concentrée sur des objectifs uniquement économiques, les Sahraouis dénonçant les discriminations sociales dont ils sont l'objet, demandant du travail et des logements. Beaucoup de Sahraouis des territoires occupés vivent dans des conditions misérables, les jeunes fraîchement diplômés sont sans emplois. Face à cette première action de masse depuis l'occupation du Sahara Occidental il y a 21 ans, les autorités marocaines réagissent avec prudence, essayant de gagner du temps. Mais après que les étudiants sahraouis eurent organisé un sit-in brutalement dispersé par les forces anti-émeutes sur l'autoroute Casablanca-Rabat, bloquant la circulation, les autorités entament le dialogue. Tout d'abord les préfets des "provinces sahariennes", accompagnés du gouverneur du Sahara Occidental, ensuite le ministre de l'intérieur lui-même, Driss Basri, s'entremettent pour calmer le jeu. Driss Basri promet de rencontrer les jeunes sahraouis le 20 août, jour de fête nationale. Des témoins rapportent que lors des discussions, les jeunes étaient vêtus, pour affirmer leur identité, du

costume traditionnel sahraoui. Les protestataires acceptent l'offre des autorités. Samedi 10, ils montent dans des bus mis à disposition par l'état. Sur le chemin du retour, ils sont plusieurs fois pris à partie et battus, on leur jette des pierres, il y a des blessés. L'escorte policière est incapable de les protéger. Le lendemain dimanche, les jeunes sont interrogés à El Aioun, pendant plusieurs heures, enregistrés, fichés, on cherche les meneurs. A la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU, France-Libertés demande que la MINURSO s'inquiète du sort de ces personnes, avant qu'elles ne "disparaissent" comme tant d'autres.

Une délégation ministérielle, conduite par Basri, arrive le 28/08 à El Aioun. Elle ne discute pas avec les jeunes sahraouis, mais avec des délégations de notables locaux. En fait, elle vient se renseigner sur l'opération policière d'enregistrement et de recherche des meneurs et préparer la répression.

## Une première à Chypre aura-t-elle un lendemain ?

Sous les auspices de l'Union Internationale de la Jeunesse Socialiste (IUSY), une rencontre a eu lieu le 26 avril dernier à Limassol (Chypre) entre une délégation de l'Union de la Jeunesse sahraouie et une délégation de la jeunesse de l'Union Socialiste des Forces Socialistes (Maroc).

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux organisations d'exprimer leur profonde conviction quant à la nécessité du respect scrupuleux et l'application stricte des droits démocratiques, et singulièrement le droit à l'autodétermination.

Les deux organisations appellent au renforcement des efforts tendant à la recherche d'une issue prompte au conflit du Sahara occidental conformément au plan de règlement onusien et sur la base des résolutions de l'IUSY. "Eu l'égard à l'étape historique que nous traversons, nous sommes convaincus que le dialogue et la voie politique demeurent l'unique voie susceptible de résoudre le conflit du Sahara occidental. A cet égard, nous lançons un appel aux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, afin d'entamer le dialogue direct pour faciliter la tâche de la Minurso et parvenir ainsi à l'organisation d'un référendum loin de toutes contraintes militaires et administratives".



# *Derniers événements, dernières nouvelles*

**En février** - L'AMDH a dénoncé, dans son rapport annuel, la dégradation de la situation des droits de l'homme au Maroc. L'AMDH a dénombré en 1995 treize "morts suspectes" survenues "pendant des détentions préventives". 58 détenus politiques seraient encore incarcérés, dont quelques partisans de la cause sahraouie. Le sort de plusieurs dizaines de personnes disparues au début des années 70 n'a "toujours pas été élucidé".

**En mars** - Le Bureau des Droits de l'Homme de la Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui à Genève, révèle que selon l'AFAPREDESA un nouvel assassinat a été commis le 8 mars 1996 à El Ayoun, sur la personne d'un Sahraoui de 15 ans. Mouloud Sid Ahmed Alamin. Celui-ci, élève au collège du quartier de la coopération Der Aidek, aurait été frappé à mort par son soi-disant professeur, un dénommé El Makaoui. D'autre part, dans les territoires occupés, les autorités marocaines continuent de harceler les anciens "disparus" sahraouis, qui se sont vu interdire l'exercice de la profession de chauffeur de taxi. Ailleurs, selon un témoin, Hassana Omar Skana, un sahraoui disparu en 1987, aurait été aperçu dans la prison civile de Kenitra.

**En avril** - 52ème session de la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies  
Au point 7 de son ordre du jour (droit des peuples à disposer d'eux-mêmes), la Commission adopte par consensus une résolution sur le Sahara occidental. Celle-ci, après avoir réaffirmé que l'objectif auquel ont souscrit tous les intéressés consiste à tenir un référendum libre, régulier et impartial pour le peuple du Sahara occidental, "exprime l'espoir que les pourparlers directs entre le Maroc et le Polisario reprendront prochainement".

**En avril** - Communiqué de l'AFAPREDESA  
Un jeune sahraoui, Driss Houssein Khatari El Fakraoui, arrêté le 22 janvier 1996 chez lui à El Housseima au Maroc, a été condamné à huit années de prison ferme le 7 février 1996 par le tribunal d'appel d'El Housseima pour des motifs politiques. Le détenu aurait été torturé et maltraité avant et après cette condamnation. Il aurait été transféré à la prison de Taza le 4 avril 1996. La famille El Fakraoui vit en résidence surveillée à El Housseima depuis le début du conflit du Sahara occidental en 1975.

**En mai** - Les "six d'Agadir" (Keltoum Lounat et cinq jeunes sahraouis, condamnés à 20 ans de prison pour participation à une manifestation pacifique à Smara en 1992) ont été graciés par Hassan II. Les huit jeunes sahraouis, condamnés en juin 1995 à des peines de prison ferme allant de 15 à 20 ans et dont Hassan II avait réduit la peine à une année, ont été libérés, après avoir purgé leur peine.

**En mai** - Grâce à un témoignage transmis par l'AFAPREDESA, les événements du 11 mai 1995 à El Ayoun sont maintenant connus. La manifestation, organisée par des étudiants à l'occasion du 20ème anniversaire de la RASD, a eu lieu devant un hôtel abritant un important contingent de la Minurso. Elle n'a duré que dix minutes, le temps pour que les policiers marocains interviennent avec sauvagerie et arrêtent plus de 50 personnes. Hamma Jaid Mouissa, né en 1979, élève du collège Ayoun IV, a été également arrêté et s'est retrouvé en cellule avec les huit jeunes jugés un mois plus tard à Rabat. Détenus au PC des CMI à El Ayoun les jeunes sahraouis y seront atrocement torturés. Hamma ne sera pas transféré à Rabat, mais condamné le 2 juillet à six mois de prison avec sursis. Craignant de disparaître à nouveau, il rejoint plus tard les camps de réfugiés sahraouis en Algérie.

**En mai** - Lettre de Human Rights Watch au Conseil de sécurité  
L'Observatoire des Droits de l'Homme demande instamment au Conseil de sécurité d'accroître la surveillance de l'application des droits de l'homme au Sahara Occidental. Il estime qu'il faut changer les cadres dirigeants de la Minurso et investiguer les faiblesses du processus référendaire révélées par le dernier rapport de l'organisation.

**En juin** - Un ex-prisonnier sahraoui rejoint les camps de réfugiés  
Dans un communiqué, l'AFAPREDESA annonce que Mohamed Benou a réussi à rejoindre les camps de réfugiés sahraouis en traversant le mur de défense marocain. Benou faisait partie du groupe des "Six d'Agadir" condamnés en juillet 1993 à 20 ans de prison ferme et dernièrement libérés. L'AFAPREDESA fait état d'une nouvelle vague d'arrestations au Sahara Occidental occupé, cette fois dans la localité de Boujdour, à l'occasion du 20 mai 1996. Elle rend publique une liste de dix personnes arrêtées pour avoir distribué des tracts et brandi des drapeaux de la RASD. Ces personnes ont été transférées au PC des CMI à El Ayoun, où elles ont été torturées. Certaines ont été condamnées à des peines allant de 18 mois à 7 ans de prison.

**En août** - Les huit jeunes sahraouis condamnés en juin 1995 à des peines allant de 15 à 20 ans de prison et dont la peine aurait dû se terminer à la mi-mai de cette année, ont été enfin libérés. C'est ce que communique l'AFAPREDESA, qui ajoute que ces ex-prisonniers sont tous retournés à leur domicile au Sahara occidental occupé.

**Droits  
de l'homme**

Plateforme  
Solidarité  
avec le peuple  
Sahraoui

# Au revoir les enfants à l'année prochaine

Quelques semaines ont passé, le Tour de France 96 des enfants sahraouis n'est plus qu'un beau souvenir empreint de nostalgie.

Accueils devenus de forte tradition au sein d'une vingtaine de villes amies et jumelées et à l'initiative d'associations nombreuses venues d'horizons variés qui, depuis bien des années, travaillent ensemble à l'accueil des petits sahraouis.

Et tous ces enfants, venus des lointains daïras de l'exil, dont les noms chantent pour eux comme pour nous les lieux du territoire envahi, sont tant attendus ! Leur trousseau est préparé, leurs activités soigneusement réfléchies, et, leur présence si chaleureuse enthousiasme centres de vacances et familles d'accueil.

La fidélité des engagements, la diversité des acteurs de ces accueils estivaux, constitue un acquis tout à fait exceptionnel qui mérite l'attention et l'intérêt de tous ceux qui, en France, sont attachés aux valeurs de solidarité, au respect du droit des peuples, comme à celui des hommes.

Cependant, rien n'est jamais à l'abri des habitudes ... C'est sans doute ce qu'ont voulu dire les Eclaireurs Baden Powel de Loon-Plage qui ont organisé, cet été, avec vingt enfants sahraouis une caravane "Nomad' 96". Parcourant la France dans un bel autobus, organisant spectacles et expositions, ils ont, avec une grande force de conviction, dit l'immense détresse du peuple sahraoui en exil depuis vingt ans.

Ont-ils été entendus ? Seront-ils entendus par tous ceux qui ont la charge des raisons d'Etat et des équilibres internationaux ? Dans un monde plein de bruit et de fureur, la petite musique du peuple sahraoui qui ne réclame que son droit sans jamais dévier des principes qu'il s'est, dès le départ, fixés, deviendra, nous en sommes sûrs, assourdissante, et imposera l'idée que les peuples ont toujours raison.

R. VILLEMONT

Malgré un emploi du temps chargé par l'école, les éclaireurs et les loisirs ... un petit mot...

Nous avons une organisation très importante car nous étions les Représentants de la ville de Loon-Plage et de son Maire, Jean-Claude Delalonde, mais aussi la fierté de notre troupe.

Il fallait alors nous montrer dignes et responsables.

Ce fût un honneur pour chacun d'entre nous d'être reconnus de part toute la France comme des jeunes motivés pour les enfants sahraouis, la ville de Loon-Plage et notre troupe.

Nomad' 96 n'est pas encore terminé que déjà, Nomad' 97 se prépare, peut-être au Sahara "libre", nous l'es-

pérons, ou peut-être dans le Nord avec l'aide de nos partenaires et amis, en les laissant faire ce qu'ils veulent, dès l'instant où ils comprennent l'objectif et qu'ils peuvent le refaire chez eux, avec les autres enfants.

Il ne manque plus que les sahraouis pour repartir vers de nouvelles aventures.

Déjà, je vous donne rendez-vous à la Conférence européenne de Barcelone, pour vous expliquer davantage l'importance que Nomad'96 a eu pour nous.

Merci de m'avoir lue et je vous envoie mes sincères salutations scoutées.

Caroline HOGARD  
Leader des Routiers  
Éclaireuses et Éclaireurs de France  
de Loon-Plage

**Le tour de France  
des enfants  
sahraouis**

**été 1996**

# "Nomad' 96"

L'organisation bénéfique de grandes réunions, telles que la Conférence Européenne qui s'est tenue en 1995 à Genève, relève pour nous autres Eclaireuses Eclaireurs de Loon-Plage, d'un temps fort de Solidarité et d'Amitié.

C'est à Genève donc que naissait "Nomad'96". Après concertation entre nous, nous décidions de proposer à notre partenaire, à savoir l'Association des Amis de la RASD, d'organiser en 1996 en France, un tour de France afin de sensibiliser le maximum d'interlocuteurs à la cause du peuple sahraoui.

Peut-être pas pris au sérieux au départ, ou alors ce projet pouvant sembler utopique au regard des partenaires, toujours est-il qu'une véritable machine de guerre allait d'un seul coup se mettre, pilotée dans un premier temps par Caroline Hogard, ma fille, fierté pour le chef que je suis ! ...

Discussions sans préalables avec les partenaires financiers, sensibilisation de pouvoirs politiques, interpellations amicales en tous genres et même quelquefois peut-être quelques rappels à l'ordre ... très vite l'organisation allait se structurer, s'étoffer aussi, prendre de l'assurance encore.

Néanmoins, force est de constater la fuite discrète des partis politiques sur ce dossier, tous d'accord dans un premier temps, jamais présents pour concrétiser les accords. Bien mal leur en pris, car toujours est-il que le projet vivait, vivrait, vivra ...

De Lille à Montricoux, que d'aventures et de joies partagées allait connaître la délégation Nomad' 96... Sans complexe aucun, les 21 jeunes de l'équipe du Bataclan (avec peut-être un peu de fierté, voire d'orgueil, mon équipe) partaient à l'aventure. Lille, Le Mans, Strasbourg, Lyon, Balarue, Perpignan, Laroque les Albères avec entre temps des haltes sympathiques deci delà, permettaient partout de chanter l'amour.

L'Amour qu'ont ces jeunes français pour ces gosses Sahraouis ... l'Amour de la ville de Loon-Plage pour la défense de libertés au Sahara Occidental ..., l'Amour de la troupe toute entière qui jamais ne baisse les bras devant les obstacles posés par le Plan de Paix.

En un mot, si je devais résumer cela, je dirai, ils sont tous habités de grandes valeurs laïques et républicaines. En plus,

simplement, ce sont des Militants !...

Aujourd'hui, rien n'est fini puisque "Nomad'96" continue. Il nous faut exploiter les contacts, parler de notre expérience ... C'est ce que nous avons fait à la Fête de l'Huma où la fresque réalisée par Jacky et Mathieu prônait fièrement au coeur de la Cité Internationale. Quelle joie pour tous de voir, au coeur d'une telle fête, la concrétisation commune réussie grâce aux efforts et au concours de toutes celles et tous ceux qui travaillent au quotidien pour que la paix soit effective au Sahara occidental.

Maintenant, il nous reste à tout mettre en oeuvre pour que les Amis qui viennent connaissent le fruit du travail accompli autour et dans Nomad' 96.

*Christian HOGARD*



## Solidarité en France et en Europe

Agriculture  
Aide alimentaire  
Formation  
Santé  
Aide à la construction

C.C.F.D.

## Un camion pour le Sahara occidental

Le 4 juillet dernier, un camion a quitté Téloché pour le Sahara occidental. Pour la énième fois depuis 20 ans, une aide humanitaire est partie de la Sarthe pour venir en aide au peuple sahraoui, un peuple en détresse, qui vit l'exil au quotidien et qui est éparpillé dans des camps de réfugiés.

C'est pour épauler une action agricole que plusieurs bénévoles ont préparé ce camion, que Joseph Brulon et Louis Chaudet ont conduit jusqu'à Marseille, d'où il s'est ensuite embarqué pour le continent africain.

"Cela fait un mois que nous travaillons sur ce camion", précisent les deux hommes. "Ce départ est un aboutissement, même si nous n'en sommes pas à notre coup d'essai."

Un tracteur et une remorque ont en effet quitté Téloché l'an dernier pour le désert saharien. Pour Fadel Ismaïl, représentant en France du Front Polisario, "Ce camion fait partie d'une longue oeuvre de solidarité. Il constitue l'expression d'une amitié entre les deux peuples et je voudrais remercier au nom de tous les miens, les acteurs de ce projet, c'est-à-dire l'association des Amis de la RASD et le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement). Je voudrais également exprimer à titre personnel mes sympathies pour la famille Chaudet".



## Six ONG au Sahara

Depuis 1995, le Secours Populaire Français est membre d'un consortium européen de six ONG : Cimade, Oxfam Belgique, Solidarité internationale Espagne, CISP (Italie) et Caritas international, chargées par Echo, au titre du budget 1995, de coordonner un programme d'aide alimentaire d'un montant de 5,9 millions d'écus (45 millions de francs) pour les camps de réfugiés sahraouis

## Secours Populaire Français Aide soutenue aux réfugiés sahraouis

De l'action d'urgence le SPF est passé à la réhabilitation des bâtiments avec ses ONG partenaires.

Dès 1976, le SPF est engagé au côté des réfugiés sahraouis près de Tindouf, dans le désert algérien.

En octobre 1994, le Croissant Rouge Sahraoui, partenaire local du SPF, lance un appel. Quelques semaines auparavant, les camps ont été dévastés par de terribles crues d'oueds du désert. Le Secours populaire dépose une demande d'intervention à la cellule d'urgence Echo de l'Union européenne. Celle-ci débloque 100 000 écus (606 000 F) pour la réhabilitation des établissements scolaires. En février, une architecte et un logisticien du SPF se rendent sur place. En liaison avec le directeur de la Construction sahraoui, ils vont conduire, avec l'aide de la fédération de Paris, la réhabilitation des crèches et des écoles. Le gros oeuvre réalisé, il faut ensuite réparer les circuits électriques, la plomberie et la menuiserie. 100 000 écus supplémentaires sont débloqués par Echo.

En projet pour 1996 : la rénovation d'une école pour enfants handicapés, l'aménagement d'une cuisine scolaire destinée à 3 000 élèves, la réhabilitation de canalisations et la mise en place d'un système d'évacuation des eaux. La fédération des Bouches-du-Rhône qui suit ce programme depuis le début, avec celles du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, prévoit l'envoi de matériel scolaire et de vêtements vers trois écoles de la willaya d'El Aioun, avec l'aide des Croissant Rouge algérien et sahraoui.

(convergence - mars 1996  
extraits)

# Formation

## Guides de France

Depuis 1992, les Guides de France ont engagé des actions de solidarité avec les réfugiés sahraouis : des enfants sont reçus dans des camps de Jeannettes, des jeunes femmes viennent se former en France. La campagne des kilomètres de soleil 1996 soutient cette action.

Le partenariat qu'entretiennent les Guides de France avec les réfugiés sahraouis de Tindouf permet, entre autres projets, à des jeunes femmes de venir se former en France dans divers domaines de l'éducation (puériculture, animation...)

"Pour la plus grande joie des chefs et cheftaines" des Hauts-de-Seine, deux jeunes femmes sahraouies, Noïna et Seyïda ont partagé leur stage 1er degré au mois de mars.

"Nous n'oublierons pas la fraternité qui a régné dans le stage, dit Elisabeth Bourdon, de l'équipe d'animation. Merci aux chefs des unités Soleil qui nous ont servi de traducteurs".

En venant se former chez nous Noïna et Seyïda contribuent très activement au développement de leur nouveau pays, la République Démocratique sahraouie, qui est actuellement, et provisoirement nous l'espérons, localisée dans des camps de réfugiés près de Tindouf sur le sol algérien. (Demain N° 111 - juin 1996)

## Association des Bibliothécaires français

En mars et avril 1996, le groupe régional PACA de l'Association des Bibliothécaires français, a organisé l'accueil de Nuena et Seyeda, stagiaires sahraouies souhaitant s'initier au métier de bibliothécaire.

Elles ont assisté à des cours théoriques au Centre régional de formation aux carrières des Bibliothèques de Marseille, et ont suivi des stages pratiques dans différents types de bibliothèques.

Ces stages ont été plus particulièrement axés sur les bibliothèques jeunesse et la réparation d'ouvrages abimés.

Espérons que Nuena et Seyeda puissent maintenant utiliser et adapter les connaissances acquises pour créer une bibliothèque jeunesse à l'Ecole du 12 octobre, et que cette bibliothèque connaisse un grand succès.

Joëlle MENANT



Stage BAFA dans les Hauts-de-Seine

## Pharmaciens sans Frontières première mission

Les délégations de la Sarthe et du Calvados de pharmaciens sans frontières ont, tout au long de l'année 1996, collecté médicaments et matériel de santé à destination des campements sahraouis. Ils ont ainsi participé à l'efficace mise en place et expédition de "la caravane de l'espoir".

Trois d'entre eux, sont partis en mission dans les campements, en avril 1996, pour évaluer sur place les besoins les plus urgents. À cette occasion, ils ont pu visiter, du village au ministère, toutes les structures qui touchent à la santé et rassembler les informations auprès des premiers intéressés - de l'infirmier au directeur d'hôpital -.

La délégation a été très impressionnée par l'organisation du service de la santé, et en particulier de la bonne tenue de la pharmacie centrale. Cependant, la situation sanitaire est préoccupante et exige un renforcement des moyens.

### Un Caennais au secours des Sahraouis

Les pharmaciens humanitaires tentent d'approvisionner en médicaments les populations défavorisées des pays en voie de développement. Au cours de leurs "deuxièmes rencontres", samedi, ils ont retenu le projet de M. Guyonnet, un pharmacien caennais.

La faculté de pharmacie de Caen est la seule à proposer un diplôme universitaire de pharmacie humanitaire. Pour clôturer le cycle, Jean-Jacques Bléas, professeur, a organisé, samedi, les deuxièmes rencontres de la pharmacie humanitaire.

Quatre projets, élaborés par des pharmaciens, ont concouru pour le prix pharmacie-solidarité, d'un montant de 3000 F.

Le jury a dû choisir entre des actions proposées au Chiapas (Mexique), au Cameroun, en Ukraine, et dans le Sahara occidental. Cette dernière a été retenue. Son instigateur, Christian Guyonnet, un pharmacien caennais de 76 ans, veut mener une aide médicamenteuse et alimentaire auprès des Sahraouis. Il partira en fin d'année (novembre ou décembre), leur apporter "l'indispensable pour survivre".

**Monsieur Bernard CHEVRIER**, pharmacien, et président départemental de PSF Sarthe, avait animé cette mission avec beaucoup de punch et de rigueur. ce sera malheureusement sa dernière mission. Il nous a quitté ce trois septembre, au terme d'une maladie cruelle. Nous saluons sa mémoire, et nous nous associons à la douleur de sa famille et des membres de PSF.

## Missions au Sahara conférences calendrier

Monsieur JACQUEMIN,  
pour l'AARASD

Monsieur BOUCHEVREAU,  
pour la ville du Mans

### 27 Février 1996

À l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la RASD et du Congrès de l'Union des Femmes Sahraouies, une délégation française composée d'une douzaine de personnes a été invitée dans les campements sahraouis.

Étaient présents une délégation des élus du Mans, des représentants de la Cimade, une déléguée du Parti Communiste français, une photographe, des artistes plasticiens, des représentants de l'AARASD.

Monsieur le Président, Chers amis, Au nom de l'Association des Amis de la RASD en France, je vous adresse nos salutations très chaleureuses.

Dépossédé de sa terre, transformé en peuple de réfugiés, le Maroc lui impose des violations permanentes des droits de l'homme, faisant des centaines de prisonniers, de disparus.

Alors que des problèmes graves se posent, nous intervenons pour que la France prenne les initiatives nécessaires au Conseil de Sécurité, afin que soient assurés à la Mission des Nations-Unies au Sahara Occidental, la plénitude des pouvoirs et des moyens propres au succès de ses objectifs.

Nous remarquons avec satisfaction que le Conseil de Sécurité a compris que sans un dialogue direct et sérieux entre les deux parties, les obstacles ne pourront pas être levés.

Je vous assure, Monsieur le Président et Chers amis, de notre fidèle soutien et de notre très chaleureuse amitié.

À l'occasion du 20ème anniversaire de la proclamation de la RASD, la ville du Mans, M. Jarry son maire, ainsi que son Conseil municipal que nous représentons ici, vous transmettent leur très amical salut.

Le Mans, première ville au monde à signer une charte de jumelage avec un campement sahraoui : Haouza. Tout le peuple sahraoui peut être assuré du soutien de notre ville.

Je salue les représentants de l'ONU, en espérant que leur présence à ce 20ème anniversaire marque la volonté de toutes les nations de faire enfin reconnaître le droit de votre peuple à retrouver son pays : le Sahara Occidental. J'aimerais ainsi que la France reconnaisse enfin votre république.

Puissiez-vous enfin retrouver votre liberté dans votre propre pays.

### 4 mars 1996 à Paris

Une conférence-débat s'est tenue à Paris dans la salle d'honneur de la mairie du 11ème arrondissement, au cours de laquelle a été présenté le livre de Martine de Froberville, en présence de l'auteur et de M. Raoul Weexteen. Cette réunion présidée par M. Fadel Ismaïl, représentant du Front Polisario pour la France était l'occasion pour tous les amis du Peuple Sahraoui rassemblés, de célébrer le 20ème anniversaire de la RASD.

### Avril 1996

Mission Pharmaciens sans Frontières et de la Plate-forme Solidarité dans les campements.

### Mai 1996

Arrivée de la Caravane de l'Espoir dans les campements sahraouis

### Mai 1996

Visite de Hassan II en France

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion de la visite du roi du Maroc en France, l'Association des Amis de la RASD rappelle à l'attention de tous la question du Sahara Occidental.

En effet, depuis 1976, et malgré le plan de paix initié par les Nations-Unies, les autorités marocaines s'opposent toujours à une solution pacifique, qui permettrait au Peuple Sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. .../...

En tant que citoyens français, nous pensons que notre pays peut jouer un rôle important, en raison de son rayonnement au Maghreb, pour qu'enfin une solution soit trouvée, qui permette aux Sahraouis de vivre en paix chez eux.

**C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement le lundi 6 mai 1996 à 18 h - 30 Place André Malraux (métro Palais Royal) pour exprimer tout notre soutien au Peuple Sahraoui.**

Fait à Paris  
le 4 mai 1996



Hérouville-Saint-Clair

## 19 Juin 1996

Mme Danielle Mitterrand reçoit à Hérouville St Clair les familles d'accueil des enfants sahraouis, accueillis par le comité relais du Calvados de la Fondation France-Libertés

Mme Danielle Mitterrand est venue inaugurer la place François Mitterrand : nouvelle appellation de la place de la mairie.

Arrivée en matinée, Danielle Mitterrand a reçu les familles d'accueil des enfants sahraouis. Ensuite, elle est venue inaugurer la place F. Mitterrand : une peinture murale représentant la silhouette du couple présidentiel a été dévoilée par les "enfants du monde" vivant à Hérouville.

Lors d'une interview qu'elle a accordée, Danielle Mitterrand a expliqué comment elle a concilié son engagement pour une cause susceptible de gêner des accords gouvernementaux et son rôle de femme de Président de la République : "François savait que les causes que je défendais étaient justes. Il m'y a encouragée. Je ne suis pas une provocatrice et je savais où me poser des jalons".

**Poursuivant au sujet des Sahraouis : "je retournerai là-bas ! Ce référendum qui est remis sans fin, ce peuple coupé en deux, ce sont des choses inadmissibles."**

## Juillet 1996

Départ d'un camion-benne dans le cadre du programme agricole

## Juillet 1996

Arrivée des enfants sahraouis et départ de la caravane "Nomad'96".

## Août 1996

Délégation de la jeunesse communiste aux fêtes de la jeunesse sahraouie.

## 5-6 octobre 1996

Week-end de la plateforme solidarité à Gonfreville-l'Orcher. Plusieurs décisions ont été prises :

- amplifier les accueils d'enfants l'an prochain.
- organiser un charter en avril 1997.
- prévoir des rencontres régionales de la plateforme.

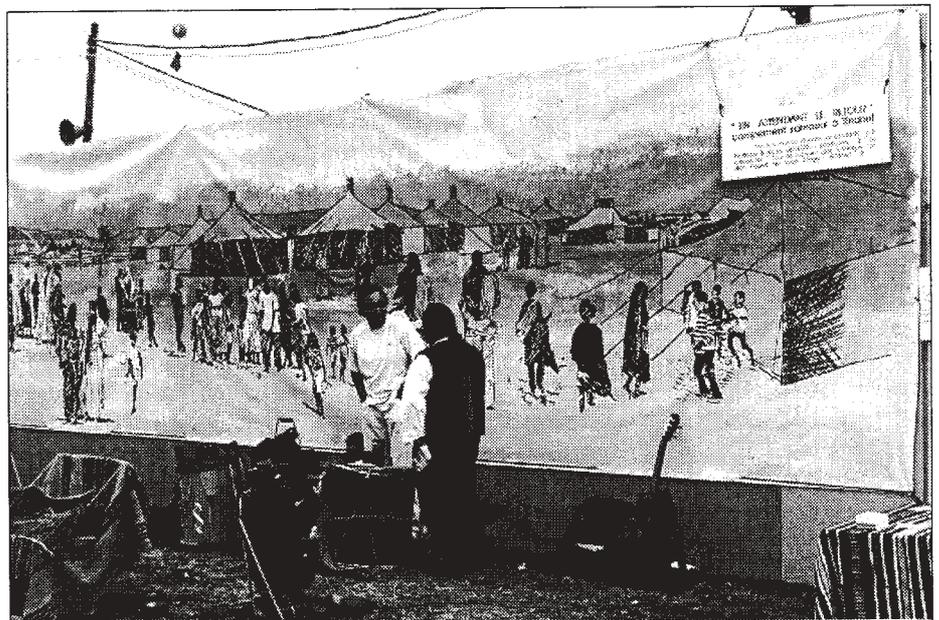
Les jeunes communistes partagent l'émotion que suscite l'accueil réservé par la France à la visite du roi du Maroc, Hassan II.

Le gouvernement français déplie le tapis rouge devant un monarque de droit divin qui, dans son pays, bafoue ouvertement les droits de l'Homme, cache la misère dans des ghettos, derrière des barbelés, tandis que les grandes fortunes et la corruption prospèrent ; occupe militairement depuis 20 ans le Sahara Occidental au mépris des résolutions de l'ONU.

Et puis un processus de paix est en cours au Sahara : si le Maroc respectait ses engagements, un référendum d'autodétermination pourrait permettre au peuple Sahraoui de vivre enfin libre et digne. La France doit condamner fermement les obstacles mis par le Maroc sur la voie d'un référendum honnête et démocratique.

La Jeunesse Communiste invite les jeunes à manifester leur colère en participant nombreux aux manifestations qui doivent se dérouler aujourd'hui et demain.

*Déclaration du MJCF - le 6 mai 1996*



Peinture murale "En attendant le retour" - réalisée par M. et J. LIÉGEOIS, pour "NOMAD'96", exposée à la fête de l'Huma

# Oubliez cela

Oui, OUBLIEZ cette question, n'en parlez plus ... C'est ce qui se dit très sérieusement dans certaines capitales d'Europe (et d'ailleurs).

"OUBLIEZ cette question !" ... On ne peut pas se permettre en ce moment de traiter cette affaire. "Oubliez" quoi ? le SAHARA OCCIDENTAL espagnol, annexé par le Maroc.

Mais derrière ces mots il y a un peuple : des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants, des vieillards...

Il y a des dizaines de milliers d'exilés, de réfugiés ;

Il y a des centaines de disparus

Il y a des milliers de personnes privées de liberté d'expression et de circulation...

"Oubliez cette question !", OUBLIEZ CE PEUPLE ... Il est marocain, la question est réglée ! et ceux qui ne veulent pas se reconnaître marocains ?

- eh bien ! qu'ils restent dans les prisons ou les bagnes marocains

- ou qu'ils meurent dans les camps de réfugiés au Sud de Tindouf.

N'en parlez plus ! Ce Sahara Occidental, c'est une "Province marocaine".

"OUBLIEZ" c'est classique = nier l'existence d'un peuple, d'hommes et de femmes ...

On a entendu cela longtemps pour les Palestiniens : fuyez cette terre ... la terre de nos ancêtres d'il y a 3000 ans : Israël réoccupe sa terre, terre sans peuple ... et vous, les réfugiés au Liban, en Syrie, en Jordanie ... soyez libanais, syriens, jordaniens... Ne parlez plus de Palestiniens !

Jusqu'au jour où il a bien fallu reconnaître qu'ils existaient, ces Palestiniens, et qu'il y avait deux peuples sur cette terre !

"OUBLIEZ ! Faites oublier ! ... Et c'est une réussite : interrogez les gens en Europe : "le Sahara Occidental ?" - "Connais pas !" - "mais c'est fini, ils sont marocains". Oui, les "Médias" ont bien réussi et réussissent très bien à désinformer, à cacher la vérité, à faire oublier.

"On ne savait pas !" Que d'excuses et de bonne conscience derrière ces mots ...

- 50 000 enfants meurent chaque année en Irak parce que l'embargo reste maintenu plus de trois ans après la guerre du Golfe. Oubliez l'Irak. "On ne savait pas !"

- et l'embargo américain sur Cuba

toujours maintenu malgré la fin des empires soviétiques et de la guerre froide ... "on ne savait pas !"

- et les centaines de disparus sahraouis depuis 76, depuis 81 ... "on ne savait pas !"

- et les six jeunes sahraouis dont une fille, détenus à la prison militaire d'Agadir, condamnés à 20 ans de réclusion pour avoir demandé en 1992, à Smara, l'accélération de la tenue du Référendum d'autodétermination prévu par l'ONU ... "on ne savait pas : " ... "Oubliez !"

- et les bagnes de Kalaat M'Gouma, après celui de Tazmamart ou le centre de détention secret d'El Ayoun avec ses 30 sahraouis, femmes et hommes, arrêtés en 92 -93 ...

"on ne savait pas !" ... "Oubliez !"

On ne veut pas savoir !

Puissance des Médias pour anesthésier les opinions

Puissance de l'Argent, toute puissance de l'argent

Puissance des Potentats : raison d'Etat, mépris des peuples, des hommes, des femmes, des enfants.

Oubliez ! ... Oubliez ! ... On ne doit pas savoir

Mais

- **Heureusement** : il y a toujours dans les peuples eux-mêmes des hommes, des femmes, des associations pour dire les Sahraouis existent :

. allez les visiter dans les camps de réfugiés de Tindouf !

. allez les visiter dans les villes occupées par le Maroc : El Ayoun, Smara, Dakhla, si vous le pouvez, si le Maroc vous le permet ...

. écoutez les associations de détenus, de disparus et d'anciens détenus sahraouis.

Et il y aura toujours dans le peuple espagnol d'abord et dans les divers peuples d'Europe, du Portugal à la Suède, de l'Angleterre à la Suisse, l'Autriche, l'Italie, en passant par la France, la Belgique, la Hollande, le Danemark et même les USA des hommes, des femmes, des associations de solidarité avec ce peuple sahraoui et la défense de ses droits à la liberté et à l'autodétermination.

- **Heureusement** : les députés du nouveau Parlement Européen à Strasbourg n'ont pas tardé à former un inter-

groupe parlementaire pour défendre les droits de ce peuple, son droit inaliénable à l'autodétermination.

- **Heureusement d'abord !** ... depuis 20 ans c'est le peuple sahraoui lui-même qui se fait exister : femmes et hommes n'ont pas baissé les bras mais puisent en eux-mêmes courage et patience pour traverser ces temps d'épreuve, de souffrance, d'exil ... Ils ont fait et font quotidiennement exister leur peuple, éduquant et faisant grandir leurs enfants.

Combat des hommes

Luttes incessantes des femmes piliers des familles, piliers de la nation

Peuple digne et libre.

Quoi qu'il en soit, les **Sahraouis** seront tôt ou tard reconnus, comme le sont maintenant les Palestiniens, comme le seront les habitants de Timor Oriental.

La honte est au niveau de la communauté internationale qui ne peut pas et ne veut pas faire respecter ses propres décisions.

Un plan de paix pour le Sahara Occidental proposé initialement par l'OUA, accepté par les deux parties Maroc - Polisario, voté à l'unanimité par le Conseil de Sécurité, dans la foulée du Nouvel Ordre international "initié par la Guerre du Golfe".

Plan de Paix en panne depuis plus de cinq ans ! Et un "black-out manifeste" entretenu sur les causes de ce retard.

Y aura-t-il un sursaut de la Communauté internationale ? ...

Tout le monde sait bien que lorsqu'il y a un conflit entre deux peuples, deux groupes humains, il faut bien qu'un jour les deux adversaires se rencontrent et discutent : c'est son "ennemi" qu'il faut finalement reconnaître et non indéfiniment nier son existence et le jeter à la prison, à la torture, au bagne ...

Cela se fera le jour où chacun le voudra ...

Non pas faire oublier, non pas maintenir le silence mais faire connaître, informer et pousser chacun à vouloir enfin une solution juste et claire à ce conflit de 20 ans :

- au bénéfice des peuples de la région : peuple marocain, peuple sahraoui

- grâce à un processus d'autodétermination libre, équitable et contrôlé.

Jean Desforges  
Alger - 1996

# DES OUVRAGES INDISPENSABLES À ACQUÉRIR, À FAIRE CONNAÎTRE !

Martine de Froberville

## Sahara Occidental LA CONFIANCE PERDUE



L'IMPARTIALITÉ DE L'ONU À L'ÉPREUVE

**SAHARA OCCIDENTAL**  
**La Confiance perdue**  
**L'impartialité de l'ONU**  
**à l'épreuve**

*Martine de Froberville*  
Édition Harmattan

Le point le plus récent et le plus documenté concernant le plan de paix

Coup de coeur et réflexion mêlées, un ouvrage de Martine de Froberville témoigne sur le Sahara occidental. C'est celui d'un auteur qui observe depuis longtemps, et avec attention, les événements qui s'y déroulent. Livre très documenté, il s'attache à montrer avec un grand souci d'honnêteté comment un problème de simple décolonisation est devenu si complexe que, trente-trois ans après que l'ONU ait inscrit ce territoire sur la liste des ayants droit à la décolonisation (selon la déclaration des Nations-Unies sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux), toutes les résolutions ou recommandations des instances internationales (ONU, OUA, Cour internationale de Justice) sont restées lettre morte. "Il faut convenir que la communauté internationale, l'ONU, l'OUA et les Etats qui en sont membres, quelles que furent leurs déclarations de principe, ont, volontairement pour certains, par impuissance pour d'autres, laissé s'installer une situation de fait accompli depuis 1975 au Sahara occidental. S'agissant de ce territoire, les principes ont été foulés aussitôt que proclamés."

Femme d'engagement politique dans la tradition gaulliste, l'auteur marque son attachement aux relations privilégiées de la France avec

l'Afrique et le monde arabe. Elle craint que ce problème n'oblitére le climat de confiance et de sérénité nécessaire à l'instauration de la paix dans cette région si sensible. "Les répercussions inévitables sur l'ensemble de la région sont incalculables mais il est aisé d'imaginer l'impasse dans une zone fragile, qu'il s'agisse du seul Maghreb ou de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

" Au fil des pages, se fait jour l'admiration et l'amitié de l'auteur pour les Sahraouis dépossédés de leur terre, transformés en réfugiés, chassés de leurs villes par l'occupant marocain qui oppose des murs et des lignes de canons à la volonté de ces hommes et de ces femmes de vivre dans leur pays. Sur le terrain l'exaspération grandit." Et tandis que les hommes évoquent la reprise inéluctable du conflit ont trouve "chez les femmes", plus de passion : la vie d'exil, les conditions matérielles difficiles endurées depuis vingt ans avec abnégation, la vie familiale amputée par l'absence des hommes mobilisés sur le front, les deuils ont raison désormais de la confiance qu'elles ont mise dans l'ONU. La reprise de la guerre contre l'occupant marocain leur semble moins intolérable que cette situation de ni guerre ni paix.

*Regards - extraits*  
Gilbert JACQUEMIN

### 20 ans d'occupation ça suffit

Traduit de l'espagnol  
par Martine de Froberville

Édition Témoignage Chrétien

### L'album photo d'Alain Szczuczynski

#### "SAHRAOUI"

est toujours disponible

Édition Harmattan

Tous ces livres sont disponibles auprès  
de l'association.

### L'ouvrage ancien de référence

#### "POLISARIO" l'âme d'un peuple"

de A. Miské dont nous avons retrouvé  
quelques numéros, est aussi à votre  
disposition (100 F + 25 F (port).

### Le beau livre de Djamila Olivesi

#### "LES ENFANTS DU POLISARIO"

est encore disponible  
(100 F + 25 F (port).

Disparition d'un ami  
du peuple sahraoui

#### Michel ROBERT,

juriste, africaniste et militant  
anti-colonialiste  
est mort au mois de juillet.

C'était un militant infatigable. Très  
connu dans les milieux de l'ONU et  
des ONG, il a lutté inlassablement en  
faveur des peuples, celui de Timor-Est  
comme celui du Sahara Occidental.

Francis JACOB

• (Suite de la page 2)

faire le désir marocain de maintenir à tout prix le cessez-le-feu" et qu'il porte l'entière responsabilité de l'échec de la mission".

**23/05/96** Dans une lettre adressée à M. Boutros-Ghali et au président du Conseil de Sécurité, le président et le secrétaire général de l'OUA écrivent : "Nous croyons qu'il est important que les Nations-Unies restent activement impliquées dans la poursuite du règlement de ce conflit. Nous estimons que les efforts futurs doivent porter sur la reprise rapide du processus d'identification. Il est important de faire tout ce qui est possible afin d'encourager le dialogue direct entre les deux parties". La lettre conclut : "L'OUA réaffirme son engagement à soutenir les efforts de l'ONU et à travailler étroitement avec elle à la mise en place du plan de paix. Nous croyons que c'est dans l'intérêt des deux parties ainsi que dans celui de la région et de tout le continent".

**27-28/05/96** Visite du premier ministre espagnol au Maroc. Le chef du gouvernement espagnol est arrivé à Rabat pour une visite officielle de 24 heures. M. Aznar a réitéré le soutien de son gouvernement au plan de paix de l'ONU.

**29/05/96** Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1056-1996

Le Conseil décide que le processus d'identification des électeurs sera "suspendu" jusqu'à ce que les deux parties fournissent "des preuves concrètes et convaincantes" de leur détermination à reprendre et à achever ce processus "sans y opposer de nouveaux obstacles". Le Conseil de sécurité avale la réduction de 20% des effectifs de la composante militaire de la Minurso. Il note "avec satisfaction" que le Maroc et le Polisario ont respecté jusqu'à présent le cessez-le-feu, "qui constitue une partie intégrante du Plan de règlement", et leur ont demandé de "continuer de le faire". Le mandat de la Minurso a été prorogé jusqu'au 30 novembre. Le Conseil de sécurité a rappelé aux parties que si des progrès importants n'étaient pas réalisés d'ici là, il devrait envisager "d'autres mesures, y compris de nouvelles réductions" d'effectifs. Cependant, le Conseil est prêt à appuyer la reprise du processus d'identification, dès que les parties auront mani-

festé "la volonté politique, la coopération et la souplesse nécessaires" en vue de la tenue "dès que possible" d'un référendum "libre, régulier et impartial d'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

**29/05/96** Violation du cessez-le-feu : deux avions de combat marocains survolent la région de Dougaj.

**29/05/96** Rencontre maroco-sahraouie. Des représentants de l'Union de la Jeunesse Sahraouie et de Chabiba Ittihadia (Jeunesse de l'USFP, parti marocain) se sont rencontrés à Chypre le 26 avril 1996 sous les auspices de l'Union Internationale de la Jeunesse Socialiste IUSY.

**5/06/96** Le Burkina Faso, qui avait reconnu la RASD en 1984, "retire sa reconnaissance".

**6/06/96** Le Parlement Européen avale l'accord d'association avec le Maroc.

**8/06/96** Journée européenne de solidarité avec les disparus sahraouis

Dans de nombreux pays européens ont eu lieu des manifestations (rassemblements, encarts publicitaires, conférences, etc) en cette journée consacrée à la solidarité avec les 526 disparus sahraouis. A Madrid, un millier de personnes se sont réunies pour protester contre l'attitude des Nations-Unies dans le conflit du Sahara Occidental.

**25/06/96** Le président de la RASD en Espagne

M. Mohamed Abdelaziz a rencontré M. Javier Ruperez, président de la Commission des Affaires étrangères du Congrès, et a souligné sa convergence de vues avec lui sur la nécessité de promouvoir le processus de paix. Comme M. Abdelaziz, M. Ruperez a défendu le principe de conversations directes du Polisario avec le Maroc.

**27/06/96** Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui à Madrid.

**28/06/96** Manifestation aux Canaries

**2/07/96** Nelson Mandela et la RASD

Le président sud-africain a révélé avoir tenté de réunir les chefs d'état du Maghreb pour discuter de la question sahraouie, mais que son initiative avait échoué, Hassan II n'ayant pas accepté la présence des Sahraouis. A la question de savoir s'il allait reconnaître la RASD, Mandela a répondu : "Il est sûr que je vais la reconnaître, mais le roi Hassan est un de mes amis (...). Il m'a demandé de ne pas la reconnaître. Presque tous les états arabes m'ont demandé de ne pas (la) reconnaître, y compris Yasser Arafat (...). Je suis dans une situation difficile, mais néanmoins ma décision est de reconnaître le Polisario".

**8-10/07/96** 32ème sommet de l'OUA

Le président de la RASD a participé au sommet de Yaoundé et s'est entretenu avec de nombreux chefs d'état et de délégations, ainsi qu'avec M. Boutros Ghali. Intervenant en séance plénière, il a répété que "le plan de paix constitue une garantie essentielle pour aboutir à une solution juste et définitive de la question du Sahara Occidental". Il a réitéré la disponibilité sahraouie pour la négociation et le dialogue direct. La RASD a été élue à la vice-présidence de l'OUA et membre de la commission "Mécanismes de prévention des conflits".

**12/07/96** Lettre du ministre français des affaires étrangères

Dans sa réponse à une lettre sur la question du Sahara Occidental, M. de Charette écrit que "la France a toujours affirmé sa volonté de voir appliquer le plan de règlement tel qu'il a été agréé par les parties en août 1988". "La France, attachée à la recherche d'un règlement juste et durable de la question du Sahara Occidental, ne ménage pas ses efforts dans cette voie, au sein du Conseil de Sécurité comme auprès des parties, en particulier le Maroc, pays proche et ami. Nous ne manquons pas de rappeler, chaque fois que cela nous paraît utile, nos préoccupations, en vue de la levée des obstacles à la mise en oeuvre du plan de paix".

**24/07/96** ONU : 4ème commission (décolonisation)

La commission a entendu deux rapports sur le Sahara Occidental. Le vice-président de l'Internationale libérale, l'espagnol Fernando Garcia, a donné connaissance de la résolution du dernier congrès de son organisation, qui demande à l'ONU d'organiser le référendum au Sahara Occidental. Garcia a déclaré que son pays "a contracté une dette envers cette colonie, remise illégalement à des tiers à un moment particulièrement délicat de notre histoire".

## ADHÉSION 97

*Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD*

*Devenez un ami de la RASD*

Nom : ..... Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Cotisation et abonnement à Sahara Info : 120 F.

Cotisation de soutien : 200 F. Membre donateur : 500 F.

*Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD*

**(CCP 19 303 94 K PARIS - BP 244 75227 PARIS CEDEX 05)**

*ou si vous le préférez à votre comité local s'il en existe un dans votre région.*

*Pour le savoir, n'hésitez pas à nous contacter.*

### Qui est derrière Sahara Info ?

#### Présidence de l'Association

M. Barbier  
C. Bontemps  
C. Pistre  
J. Rouxin  
R. Vizet  
C. Billard

**Président :** F. Jacob

**Secrétaire générale :** R. Villemont

#### Comité de rédaction :

R. Villemont  
P. Richet  
G. Jacquemin  
C. Pilette  
B. Marais

**Directeur de publication :** D. Pryn  
**Imprimeur :** "La Draveilloise"